# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## DU PAYS DE LIÉGE

29e ANNÉE

1938

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## DU PAYS DE LIÉGE

29e ANNÉE

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## DU PAYS DE LIÉGE

29e ANNÉE

1938

# TABLE DES MATIÈRES


| | Pages |
|---|---|
| Table des matières | V |
| Table des figures | V |
| Répertoire alphabétique | VI |
| *Procès-verbaux des séances du 29 octobre, du 26 novembre, du 20 décembre 1937 et du 28 janvier 1938* | 1 |
| Fréd. DANDRIFOSSE. Inventaire archéologique de l'ancien Pays de Liége. – Une Vierge à l'Enfant conservée à Stavelot | 7 |
| Un grand musicien liégeois du XVI[e] siècle | 10 |
| Leçons de vulgarisation (7[e] année 1938) | 12 |
| *Procès-verbaux des séances du 25 février et du 25 mars 1938* | 13 |
| Dr WIBIN. Inventaire archéologique de l'ancien Pays de Liége. – Une borne de seigneurie | 17 |
| *Procès-verbaux des séances du 20 avril, du 27 mai et du 24 juin 1938* | 29 |
| E. PITON. Au Pays de Landen. Le village, de Rumsdorp au XVIII[e] siècle | 34 |
| A lire | 38 |
| *Procès-verbaux des séances du 24 juin et du 28 octobre 1938* | 45 |
| Gust. GHILAIN. Le Comté d'Aigremont | 49 |
| L. DE JAER. Considération sur une charte de Huy relative aux brasseurs de cette ville | 55 |
| M. – Commémoration Godefroid Kürth | 58 |
| Les restes du prince-évêque de Velbrück | 59 |
| Les Excursions scientifiques de l'Institut archéologique liégeois. | 60 |


# TABLE DES FIGURES


| | Pages |
|---|---|
| Une Vierge à l'Enfant conservée à Stavelot | 7 |
| Une borne de seigneurie (à Amay) : la borne sur ses deux faces | 17 |
| Le blason du grand portail | 21 |
| Plan des confins d'Amay et de Jehay | 22 |

# REPERTOIRE ALPHABETIQUE


A

Abry, Louis, auteur, 49.
Aigremont, 49 et suiv.
Anne d'Autriche, 11.
Amay, 17.
Archives, 41.

B

Barthélemy, saint (église), 54.
Bax, auteur, 40.
Boniver, Fr., auteur 41.
Borchgrave d'Altena, Jos. de, auteur, 19, 43, 52, conférencier, 2, 33, 46, 48.
Bormans, Stanislas, auteur, 55.
Bossy, 25.
Bouvignes, 39.
Bragard, Bobert, auteur, 10.
Brasseur, auteur, 40.

C

Clercx de Warfusée (Mᵉˡˡᵉ), 49.
Clercx, Mathias de, 50 et suiv.
Clercx (Famille), 53 et suiv.

D

Dandrifosse, Ferd., 9.
Delvaux de Fenffe, Ad., 44.
De Wit, auteur, 43.
Dinant, 38.
Dumont, J., conférencier, 16.

E

Excursions scientifiques, 60.

F

Fisen, peintre, 7.
Fréson, E., conférencier, 30.

G

Ghilain, Gust. auteur, 55.
Gilles de Bassengas, musicien, 11.
Govaerts, auteur, 40.
Gui de Dampierre, 27.
Guyot, Jean, de Châtelet, 10

H

Hanson, P., musicien, 7.
Hayme de Bomal, de, 59.
Herbillon, auteur, 40.
Hoyoul, B., musicien, 11.
Huy, 55.

J

Jacob, auteur, 40.
Jaer, de, auteur, 57.
Jamar, W., auteur, 42.
Jamotte, M. J., maître-arpenteur, 24.
Jean de flandre, prince-évêque, 27
Jehay, 17
Joseph II, 36
Joseph-Clément de Bavière, prince-évêque, 51

K

Kurth, Godefroid, 58.

L

Lafagne (L. Collin), auteur, 39, conférencier, 3.
Lambert, saint, 25.
Landen, 34.
Leconte, Louis, auteur, 42.
Lefz, H. de, prince-évêque, 39.
Legrand, W., conférencier, 5.
Lejeune, J., auteur, 44.
Looz, de (Famille), 49.
Lynden, C. de, 21.

M

Magnette, F., auteur, 39, 58, 59.
Marck, Marguerite de la, 49.
Marchant d'Ansembourg, de, 59
Maréchal, J.-R., conférencier, 32.
Marie-Thérèse, 36.
Mathias, Archiduc, 11
Maximilien II d'Autriche, 11
Marneffe, auteur, 40
Mawet, L, musicien, 11.
Mérode, A. de, abbé, 19.
Mérode, de (Famille), 20.
Monte, Phil. de, musicien, 11.

N

Notger, 39.

P

Paquay, auteur, 40.
Pény, F., conférencier, 14.
Philippe II, 11.
Piton, E., auteur, 38
Popp, cartographe, 25.
Poswick, Eug., auteur, 49.

R

Rodolphe de Habsbourg, empereur, 49.
Rousseau, F., auteur, 38. 40.
Rumsdorp, 34.
Ryckel, A. de, auteur, 27.

S

Sart, Herman, de, 19.
Sart, Jeanne de, 21.
Sayve, Lambert de, 10.
Schoolmeesters, auteur, 55.
Spa, 39.
Stavelot, 7.

T

Théoduin, prince-évêque, 39, 55.
Thibaut de Bar, prince-évêque, 27.
Thiry, Dr Louis, auteur, 40, 42.
Tyou, A., 17.

V

Vegliano, héraldiste, 26.
Velbruck, prince de, 59.

W

Walsbetz, 37.
Wibin, Dr, auteur, 28.
Warsage, R. de, auteur, 40.

Y

Yans, M., auteur, 44.
Yernaux, J., auteur, 41.

29me ANNÉE, No 1. JANVIER-FÉVRIER-MARS 1938.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 Fr. PAR AN
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois
Maison Curtius

### Procès-verbal de la séance du 29 Octobre 1937

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Ed. Poncelet, vice-président.

Ont signé la liste des présences :

MM. E. Poncelet, vice-président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. J. Servais, conservateur-honoraire ; R. Toussaint, secrétaire-adjoint ; Fl. Pholien, N. François, le baron J. Borchgrave d'Altena, conservateurs-adjoints.

MM. F. Magnette, G. Petit et Dr Wibin, membres effectifs.

Mmes et Mlles J. Lonnoy, L. van Heule, L. Grégoire, Godiernaux, B. Will, Th. Canter, H. Lhoest, et R. Pinet ; MM. J. de Bidlot, F. Boniver, F. Kraft de la Saulx, W. Halein, E. Tancré, E. Vandeberg, Ch. Dejace, W. Legrand, A. Dandoy, baron de Bonhomme, général Lewuillon, J. Larbalette, A. Piret, P. Cornet, F. Dor, L. Piedbœuf, A. Jacquemin et J. Vanderheyden, membres correspondants ou associés.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président adresse à Mr G. Ghilain, membre effectif, les félicitations de l'Institut à l'occasion de la haute distinction lui octroyée récemment par le gouvernement du Mexique dont il est le consul à Liége depuis de nombreuses années.

I. et II. *Lecture du procès verbal de la séance de septembre et correspondance.*

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de septembre qui est approuvé sans observation. Il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

Une lettre de l'A. M. I. A. L. annonçant à l'Institut trois dons faits par elle au Musée : 6 assiettes liégeoises, une petite table liégeoise et une pierre sculptée.

Une lettre du Collège échevinal de la Ville de Liége annonçant qu'il rentre dans les intentions de la Ville de procurer une sépulture au corps de Sébastien La Ruelle et demandant à l'Institut de mettre à sa disposition les reliques de l'infortuné bourgmestre. Le Bureau s'est déclaré d'accord sur cette demande.

III. *Présentation des membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés :

M. Ed. Remouchamps, 280, Boulevard d'Avroy, à Liége ;
M. le docteur Vandervael, père, rue de l'Académie 31, à Liége ;
Mme Pirlot-Bure, rue André Dumont, à Liége ;
M. l'abbé Bébronne, vicaire à Saint-Gilles-lez-Liége.

IV. *Election de membres associés.* — Sont élus membres associés :

Mme Frère, Mlle M. Th. Tixhon ; MM. L. Leduc, B. Francotte, E. Vandenabeele, G. Canter, E. Roselier, J.-B. Renier, présentés à l'assemblée du mois de septembre.

V. *Communication de M. le baron J. de Borchgrave d'Altena : « Le mobilier des églises de Campine »*, avec projections.

C'est à une véritable excursion archéologique à travers la Campine que nous fait participer le conférencier. Avec lui nous parcourons de nombreux bourgs de cette région. Neerglabeek, Opitter, Gruitrode, Oostham, Beek, Ellicom, Exel, Peer, Houthaelen, Tongerloo, Brée, Bocholt, Gerdingen, Zonhoven, etc., où nous admirons de nombreuses statues de Madone, des sedes sapientiæ, calvaires, Christs douloureux, Saints et Saintes particultèrement honorés eu cette contrée. En conclusion, M. le comte de Borchgrave a fait naître dans son auditoire un désir ardent de voir cette excursion se réaliser le printemps prochain. M. le président le félicite et le remercie cordialement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 3/4.

## Procès-verbal de la séance du 26 novembre 1937

La séance est ouverte à 5 h. 1/4 sous la présidence de M. J. Dumont, président.

Ont signé la liste des présences :

MM. J. Dumont, président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ;

J. Servais, conservateur-honoraire ; N. Francois et Fl. Pholien, conservateurs-adjoints.

MM. Lahaye, B. Wibin, et F. Magnette, membres effectifs.

MMmes et Mlles P. Baar, M. Janne, F. Brull, R. Pinet, J. Renson, M. Michaux, D. Goderniaux, Ch. Pirard, B. Will, Th. Canter, R. Frère et A. André.

MM. Ch. Dejace, J. Collard, baron de Bonhomme, W. Halein, L. Roland, G. de Froidcourt, L. Dumont, F. Boniver, E. Tancré, L. Smal, P. Dieudonné, A. Dewandre, J. Vanderheyden, A. Piret, P. Collard, A. Jacquemin, général Lewuillon, Dr de Bidlot, J. Larbalette, L. Cornet, M. Legrand, H. Delattre, Plomdeur, A. André, F. Comhaire et L. Collin, membres correspondants et associés.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance.* — Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est approuvé sans observation. Il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance.

II. *Présentation de membres associés.* — Est présenté en qualité de membre associé :

M. Marcel Penders, rue d'Omalius, 32, à Liège.

III. *Election de membres associés.* — Sont élus membres associés :

MM. Ed Remouchamps, l'abbé Bébronne, le docteur Vandervael père et Mme Pirlot-Bure.

IV. *Affaires diverses.* — Le président, au nom de l'Institut, félicite deux de ses membres : M. E. Fairon pour sa promotion de commandeur de l'ordre de Léopold et M. Henri Delattre pour sa nomination de chevalier de l'ordre de Léopold.

Il adresse également des félicitations à Mlle S. Gevaert qui vient de présenter à Bruxelles une thèse spéciale sur une matière de l'art mosan qui lui valut l'attribution d'une bourse universitaire.

V. *Communication de M. L. Collin : « Anciennes jolités de Spa. »*

Par anciennes « jolités », dit le conférencier, il faut entendre tous ces charmants objets fabriqués dans les villes d'eau et que les visiteurs étrangers sont friands de rapporter chez eux à titre de souvenirs. A Spa, ce sont d'abord les « bordonis » qui ont commencé ce genre d'industrie, en fabricant des cannes si nécessaires dans ce pays accidenté ; après les cannes qu'ils enjolivèrent davantage en les agrémentant de sculptures, ils se mirent à fabriquer des brosses, des soufflets, puis des objets de parure, en crin de cheval notamment. Vers la fin du XVIIe siècle, ces objets furent recouverts de peintures, fleurs et paysages ; de véritables artistes se forment et, en 1689, apparurent les premières « boîtes de Spa », qui n'étaient qu'une parfaite imitation des laques noires de Chine.

Une spécialité de Spa fut également les objets en bois tourné, et l'on

doit considérer Lambert Xhrouet comme un virtuose dans l'art du tourneur.

Parmi les nombreux objets projetés à l'écran : étuis, boîtes de toilette, supports de bouteilles, etc., nous remarquons spécialement un cadran, instrument propre à Spa, sur lequel les bobelins inscrivaient le nombre de mesures d'eau ingurgitées ; puis l'orangette ou bergamotte, bonbonnière où ces mêmes bobelins renfermaient les graines de fenouille ou d'autres plantes qu'ils absorbaient pour préserver leur estomac de la dureté des eaux de Spa.

L'exposé de M. Collin, émaillé d'anecdotes et relevé de pointes d'humour, retint toute l'attention de ses auditeurs qui ne lui ménagèrent point ni leur satisfaction ni leurs applaudissements.

Après que le président l'eut à son tour remercié et félicité, la séance est levée à 6 h. 1/2.

## Procès-verbal de la séance du 30 décembre 1937

La séance est ouverte à 5 heures sous la présideuce de M. J. Dumont, président.

Ont signé la liste des présences :

MM. J. Dumont, président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conrervatrice ; MM. N. François et Fl. Pholien, conservateurs-adjoints.

M. Magnette, membre effectif.

MMmes et Mlles François, M. Jeanne, Th. Canter, M. Michaux, B. Will, R. Frère, N. Buchet, M. Lemarchal et G. Bernard.

MM. F. Boniver, Dr Vandervael, L. Leduc, Dr de Bidlot, J. Collart, E. Jamin, général Lewuillon, Plomdeur, W. Legrand, E. Tancré, R. Pinet, A. Piret, W. Halein, J. Vanderheyden, L. Garray, F. Kraft de la Saulx, L. Cornet et M. Dandoy, membres correspondants ou associés.

Excusés : MM. Servais et L. E. Halkin.

I. *Lecture du procès - verbal de la séance de novembre et correspondance.* — Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé sans observation.

Il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

Une lettre de la Ville de Liége informant l'Institut qu'elle met à sa disposition le subside de 2000 francs nécessaire à l'acquisition pour le médailler du Griffon d'or de Jean de Bavière, offert en vente à ce prix par l'expert Dillens de Bruxelles.

Le secrétaire dépose sur le bureau la pièce en question qui est d'une conservation superbe et il invite les membres à venir admirer ce document qui manquait à notre collection liégeoise et dont 5 exemplaires sont seulement connus.

Une carte de M. L. E. Halkin excusant son absence.

Une lettre de Mme Pirlot-Bure remerciant l'Institut pour sa nomination de membre associé de l'Institut.

II. *Présentation de membre associé.* – M. Camille Cartel, chef de service à la S. A. des Raffineries Tirlemontoises, 97, rue A. Douy à Tirlemont, est présenté en qualité de membre associé.

III. *Election d'un membre associé.* – M. Marcel Penders est élu à l'unanimité membre associé.

IV. *Affaires diverses.* – Mlle van Heule présente à l'assemblée un tabernacle en chêne sculpté et un miroir ancien, légués à la Ville par M. Henri Leroy ; elle signale que ce legs comporte également une intéressante garde robe sculptée.

M. Pholien annonce que les conférences publiques de la saison d'hiver commenceront le dimanche 9 janvier prochain et il en détaille le programme qui sera prochainement adressé aux membres.

V. *Communication de M. le professeur W. Legrand : « A travers l'histoire et l'archéologie du Pays de Stavelot ».* – En un exposé très clair et très méthodique, M. Legrand retrace à grands traits, en se faisant un devoir de détruire beaucoup de légendes et d'hérésies, l'histoire de l'ancien Pays de Stavelot et de ses abbés, histoire qui s'étend sur un espace de douze siècles. Fondée par Saint-Remacle, l'abbaye florissante de Stavelot vit se succéder jusqu'à la Révolution française septante abbés, chefs d'Etat. Parmi eux les plus célèbres, après le saint fondateur, furent au XIe siècle saint Poppon dont le sarcophage a été retrouvé dans la crypte de l'ancienne abbatiale, en 1896 ; ensuite au XIIe siècle, Wibald, qui fut un humaniste, animateur et protecteur des arts et des artistes ; au XVe siècle, Auguste de Manderscheid et, dans les siècles suivants, Ernest et Ferdinand de Bavière, les princes François et Guillaume de Furstenberg, et enfin le dernier prince-abbé Cél. Thys qui, à la Révolution française, s'enfuit sur le Rhin avec toutes les archives de l'abbaye, les châsses et le trésor, les préservant ainsi d'une destruction certaine.

Après ce rapide coup d'œil, le conférencier parcourut l'ancien pays de Stavelot et nous fit admirer les œuvres d'art conservées dans divers villages, puis à Stavelot, particulièrement la châsse de saint Remacle et le buste de saint Poppon, puis les œuvres d'art provenant de Stavelot et conservées à l'abbaye : la châsse reliquaire de saint Alexandre, les trois retables, celui en or, celui en argent doré et celui dit de Coblence, conservé au musée de Cluny, pièces dont il fait l'analyse.

Cette communication illustrée de très nombreux clichés, solidement charpentée, débitée en termes choisis, retint toute l'attention de l'assemblée, qui ne lui ménagea pas ses applaudissements.

Le président félicita vivement le professeur Legrand de son bel exposé et exprima le vœu de voir l'Institut organiser bientôt une excursion au Pays de Stavelot, dont la conduite serait confiée à l'érudit conférencier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

## Procès-verbal de la séance du 28 Janvier 1938

La séance est ouverte à 5 h. sous la présidence de M. j. Dumont, président.

Ont signé la liste des présences :

MM. J. Dumont, président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. J. Servais, conservateur honoraire ; L. E. Halkin, bibliothécaire ; R. Toussaint, secrétaire-adjoint ; le comte J. de Borchgrave et le baron M. de Sélys-Longchamps, conservateurs-adjoints.

MM. Magnette, Dr Wibin, Ghilain, membres effectifs.

Mmes et Mlles Goderniaux, Ansiaux, Beer, A. Pelzer et B. Will.

MM. F. Boniver, J. Beer, H. Delattre, Ch. Pierard, Dr Vandervael, H. Flamand, Ch. Dejace, P. Kraft de la Saulx, Ch. de Seny, L. Roland, L. Dumont, M. Penders, J. Collard, Lewuillon, Dr de Bidlot, l'abbé Ansiaux, E. Vandeberg, A. Jacquemin, M. Legrand, J. Larbalette, A. Piret et E. Jamin, membres correspondants ou associés.

Excusés : MM. Fl. Pholien et N. François.

I et II. — *Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance.*

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre qui est approuvé sans observation. Il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

Une lettre de la société des Amis des Musées de Luxembourg annonçant l'envoi de ses publications.

Une lettre de M. Davenne J. adressant en don à l'Institut un mereau de la cathédrale Saint-Lambert à Liége. Des remerciements lui seront adressés.

III. — *Election d'un membre associé.*

A l'unanimité, M. Cam. Cartel est élu membre associé de l'Institut.

IV. — *Communication de M. le comte J. de Borchgrave d'Altena.* — « La Construction du château d'Aigremont d'après les comptes » (avec projections).

M. le comte de Borghgrave a eu l'heureuse fortune de pouvoir compulser les archives du château d'Aigremont dont la reconstruction, commencée en 1717 par Mathias de Clercx, son propriétaire d'alors, fut terminée en 1725. Mathias de Clercx, très méticuleux et fort soigneux, avait tenu jour par jour les comptes relatifs à ses travaux et avait relaté ses divers contrats avec les maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, peintres, artistes, etc. Ces documents constituent une source précieuse de connaissance du nom de ces divers artisans et artistes ; c'est notamment l'un de ces documents qui a permis d'identifier l'artiste-peintre Jean Delloy (né à Huy et décédé en 1789), élève de Fisen, qui exécuta les belles peintures du corridor du château que l'on attribuait jusqu'à ce jour à un peintre italien.

Cette communication illustrée de nombreux clichés fut écoutée avec grand intérêt par un auditoire attentif.

Le président remercia et félicita le comte de Borchgrave et leva la séance ä 6 h. 1/4.

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

### Une Vierge à l'Enfant conservée à Stavelot

Dans une contribution à l'histoire des Capucins de Stavelot (1), nous avons mentionné un certain nombre d'objets d'art et d'antiquités conservés en l'ancienne chapelle de l'Ordre et à l'Institut Saint - Remacle (dont cette église fait partie), tels que une *Mise au Tombeau*, peinture de N. Hanson (1664), un *Saint François recevant les stigmates* et un *Saint Antoine de Padoue*, tableaux non signés, mais vraisemblablement dûs au pinceau d'E. Fisen, et enfin une *Vierge assise*, en bois, remontant à 1250-1280.

Dans la présente notule, nous voudrions attirer l'attention sur une autre statue qui se trouve dans le même établissement : une *Vierge à l'Enfant*, du milieu du XVI^e^ siècle, pensons-nous.

Elle est en chêne et mesure 0,65 m. de hauteur. L'avant-bras droit de l'Enfant est perdu, ainsi que la main droite de la Vierge.

Marie est représentée debout, un peu hanchée, la jambe gauche portante, celle de droite légèrement détendue. Elle est vêtue d'une robe tombant jusque sur les chaussures dont le bout arrondi seul est à découvert. A la hauteur du buste, cette robe se plisse, serrée par une ceinture. Au milieu de la poitrine, le décolleté en carré est bordé par un large galon.

(1) P. HILDEBRAND et F. DANDRIFOSSE, *Stavelot et les Capucins*, dans *Etudes Franciscaines*, t. 48 (Paris, 1936), pp. 711-757.

Il semble, d'après le coloris de la poitrine et de l'avant-bras droit, carnation plus sombre que les chairs nettement apparentes, que la Vierge porte une guimpe ; ainsi s'expliquerait, pensons-nous, la présence au cou d'un assez large galon, suivant le modelé de celui-ci. Au-dessus de ces vêtements, un ample et long manteau couvre les épaules, le bras gauche et l'arrière-bras droit. Le pan gauche, repris par le bras, retombe en plis le long du même côté. Le pan droit, ramené par devant en travers de la robe, est fixé au côté gauche, en-dessous de la ceinture, formant de nombreux plis.

Les cheveux, coiffés en bandeaux, laissent le front haut, largement découvert, et flottent, libres de tout bien, en larges ondulations, sur les épaules. La tête, à figure assez plate, est tournée à gauche et légèrement inclinée vers l'Enfant - Dieu, que la Madone porte sur l'avant-bras gauche. Elle le regarde, la bouche finement entr'ouverte et les yeux à moitié clos.

Le petit Jésus est un gros bambin, non habillé et à chevelure abondante. Il se tient, le buste droit, la tête un peu penchée vers sa Mère. La jambe droite est ramenée au-dessus de l'autre, sans la croiser. Il appuie la main gauche sur un globe terrestre posé sur la cuisse du même côté. Il semble absorbé par le geste ou l'offrande que Marie fait de la main droite (disparue). A en juger d'après ce qui reste du bras de l'Enfant, il portait la main dans cette direction.

Au poignet droit de la Vierge, en dessous, on remarque un ornement rond, un pendentif de bracelet sans doute.

La polychromie primitive de cette pièce est fortement endommagée et, en certains endroits, encore recouverte de couleur blanche moderne. La préparation, un léger enduit de craie, est mise à découvert en plusieurs places.

La robe est d'un rose carminé, le manteau, bleu - pâle, laisse entrevoir un revers rouge légèrement vermillon. La ceinture, le bord du corsage et celui de la guimpe sont dorés.

Les chaussures, les cheveux des deux personnages, ainsi que les yeux de la Mère, sont noirs. Aux pommettes et aux lèvres, un rouge vif souligne les carnations. Le globe terrestre, bleu-pâle comme le manteau, est encerclé de bandes dorées.

Tout en tenant compte d'une certaine altération de traits causée par l'enduit moderne, les draperies et l'allure générale de cette statue témoignent que nous n'avons pas affaire à un très grand artiste. Le manteau est assez lourd de conception, encore que certains plis soient harmonieux. La tête de la Vierge ne manque pas de finesse. Le corps de l'Enfant Jésus, de proportions anatomiques exactes, est légèrement grassouillet, selon la mode de l'époque.

Laissant aux compétences le soin de déterminer l'école— locale, régionale ou étrangère— à laquelle notre groupe se rattache, nous croyons pouvoir la dater du milieu du XVIe siècle. En effet, si les cheveux et la main de la Mère sont encore dans la tradition gothique, si le visage et le sourire discret de la Vierge contemplant son Fils sont encore de la bonne époque des Madones des cathédrales, le costume par contre n'est plus franchement gothique. Le bout arrondi des chaussures est de mode au XVIe siècle. Le corsage décolleté et l'absence de couronne ou de voile de tête situent l'œuvre déjà sous l'influence de la Renaissance.

Nous ne sommes pas fixé sur l'origine de cette statue. Il n'est pas impossible qu'elle ait fait partie du mobilier primitif du couvent ou de la chapelle des Capucins. Ceux-ci ont pu, dans leur pauvreté caractéristique, l'avoir reçue d'un bienfaiteur après leur établissement à Stavelot vers le milieu du XVIIe siècle. Nous sommes toutefois porté à la ranger dans la série d'objets liturgiques et autres que l'ancienne chapelle des Capucins hérita, au début du XIXe siècle, de l'abbaye bénédictine de Stavelot. Une tradition consignée dans les archives de l'Institut Saint-Remacle, rapporte qu'avant 1867 (date de l'installation du collège dans le couvent capucinal désaffecté), on vénérait en cette chapelle une *Notre-Dame de Miséricorde* provenant de l'abbaye de la localité. Ce vocable semble mieux concrétisé dans la Vierge qui nous occupe que dans celle du XIIIe siècle.

Quoi qu'il en soit, cette Vierge à l'Enfant mérite d'être connue et de figurer dans le catalogue des belles et trop rares choses qui nous restent du patrimoine de Saint Remacle.

FERD. DANDRIFOSSE.

## Un grand musicien liégeois du XVIe siècle

On a pu lire dans un quotidien de notre ville une «Chronique musicale» dont nous tirons ce qui nous a paru d'un intérêt particulier pour nos lecteurs.

« Le Pays de Liége a toujours été fertile en musiciens de grand talent, de génie même. Nulle époque cependant ne fut aussi féconde que le XVIe siècle, qui peut s'enorgueillir d'avoir compté parmi les maîtres qui se succédèrent à la tête de la chapelle la plus importante de ce temps, la chapelle des souverains du Saint-Empire Germanique, au moins deux compositeurs originaires de l'ancienne Principauté de Liége : Jean Guyot, de Châtelet (1512-1588) et Lambert de Sayve (1549-1614). Autour d'eux gravitèrent de nombreux musiciens liégeois qui s'adonnèrent aussi à la composition. Nous ne nous occuperons que de Lambert de Sayve qui, cette année, va rentrer dans le mouvement musical grâce à notre excellente Société chorale l'« A Capella », que dirige avec tant de dévouement et d'abnégatton le maître Lucien Mawet, à qui nos concitoyens sont redevables du maintien, dans notre ville, de la grande tradition de l'art choral dans ce qu'il a de plus pur et de plus élevé.

» C'est par les travaux d'un jeune musicologue liégeois, Roger Bragard, que *Lambert de Sayve*, bien oublié au pays où il avait vu le jour, s'est imposé de nouveau à l'attention non seulement des dilettantes de chez nous, mais aussi des musiciens qui, un peu partout, commencent à s'intéresser sérieusement à l'art musical du passé.

» Depuis le Congrès archéologique et historique de Belgique tenu à Liége en 1932, Roger Bragard a saisi toutes les occasions qui se présentaient à lui pour faire revivre les compositions des anciens musiciens liégeois.

» Nommé professeur d'histoire de la musique au Conservatoire royal de Bruxelles en 1935, il a poursuivi dans la capitale son œuvre de propagande en faveur de la musique wallonne. C'est ce qui lui a valu d'être chargé par l'I. N. R. d'écrire une brochure-programme consacrée aux compositeurs belges et principalement wallons dont les œuvres seront exécutées, en grands concerts, pendant l'année 1938. Le premier de ces grands concerts comprendra des compositions écrites par des Wallons du XVIe siècle ***et dont la***

*plupart sont inédites.* La pièce de résistance sera la messe à cinq voix « Lyram lyram pulset », écrite vers 1586 par *Lambert de Sayve* pour la chapelle impériale de Vienne. C'est à la National - Bibliothek de la capitale autrichienne que Bragard a retrouvé cette messe, ainsi que d'autres œuvres de *Lambert de Sayve.*

» Ce compositeur, né en 1549, probablement à Sayve-Parfondvaux, est entré très jeune au service de l'empereur en qualité de petit chantre de sa chapelle. Il s'imposa immédiatement à l'attention de son puissant souverain, Maximilien II, qui n'hésita pas à le désigner en 1568, malgré son jeune âge, comme maître de chant de la fameuse abbaye de Melk. Un an plus tard, notre compositeur liégeois est chargé d'accompagner en Espagne la fille de l'empereur, Anne d'Autriche, qui vient d'épouser par procuration Philippe II, roi d'Espagne, et qui part pour la péninsule ibérique afin d'y rejoindre son époux. En 1583, à l'âge de 34 ans, Lambert de Sayve est nommé maître de chapelle de l'archiduc Mathias qui, plus tard, succédera à Rodolphe II. Lorsque le Malinois Philippe de Monte décédera en 1603, de Sayve reprendra, en fait, sa haute charge de maître de chapelle de l'empereur, mais il ne recevra ce titre qu'en 1612, année où Mathias succède à Rodolphe.

» Lambert de Sayve mourut en février 1614, laissant une œuvre considérable. Signalons seulement ses messes à 5, 8, 14, 15 et 16 voix, ses « Canzoni à la Napolitana », ses « Teutsche Liedlein » et, enfin, ses « Sacræ Symphoniæ », qui ne comprennent pas moins de cent quarante et un motets. Toutes ces compositions ont été transcrites en notation moderne par le professeur Bragard et seront publiées ultérieurement. »

Ajoutons que, grâce M. R. Bragard, professeur du Cours d'histoire de la musique au Conservatoire de Bruxelles, et à M. L. Mawet, directeur de « l'A Capella », le public pourra s'initier à d'autres œuvres de musiciens de l'ancienne Principauté de Liége ayant vécu au XVI^e^ siècle, tels que Jean Guyot de Châtelet, Baudhuin Hoyoul, Gilles de Bassengas (1).

(1) M. Bragard vient de publier un précieux *Panorama de la Musi-belge, 1^ere^ partie, du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle* (Editions de l'I. N. R.), où large et légitime place est faite aux artistes de la région liégeoise.

## Leçons de vulgarisation

**données au local, dans l'Annexe, rez-de-chaussée, à 5 h. 30 très précises**

## Programme de la 7e année (1938)

**Jeudi 3 mars** — M. Georges LAPORT, Président du Musée de Comblain-au Pont : « Diligences et malles-poste dans l'ancien Pays de Liége.

**Mardi 8.** — M. O. TULIPPE, Professeur à l'Université, « Géographie des régions de l'ancien Pays de Liége : la Thudinie méridionale. (Avec projections) »

**Jeudi 10** — M. Henri HEUSE, Avocat, homme de lettres, « Les Gendarmes liégeois au service du Directoire. »

**Mardi 15.** — M. Jean HUBAUX, Professeur à l'Université, « La Villa des Mystères à Pompéï. (Avec projections) »

**Jeudi 17.** — M. Jules DUMONT, Président de l'I. A. L., Professeur honoraire d'histoire de l'Architecture aux Ecoles des Beaux-Arts : « Florence, berceau de la Renaissance en Italie. (Avec projections) »

**Mardi 22.** — Mlle Marguerite JANNE : « Quelques curiosités archéologiques de l'Espagne, visitée en 1935. (Avec projections) »

**Jeudi 24.** — M. le Comte Joseph de BORCHGRAVE d'ALTENA, Secrétaire de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles : « La sculpture romane en Belgique, 1re leçon. (Avec projections) »

**Mardi 29.** — M. le Comte Joseph de BORCHGRAVE d'ALTENA, Secrétaire de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles : « La sculpture romane en Belgique, 2e leçon. (Avec projections) »

**Jeudi 31.** — M. Nicolas FRANÇOIS, Ingénieur : « La Meuse dans la traversée de Liége, au cours des temps. (Avec projections)

29me ANNÉE, No 2. AVRIL-MAI-JUIN 1938.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 Fr. PAR AN
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois
Maison Curtius

### Procès-verbal de la séance du 25 Février 1938

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. J Dumont, président.

Ont signé la liste des présences :

MM. J. Dumont, président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conservatrice ; J. Servais, conservateur honoraire ; R. Toussaint, secrétaire-adjoint ; N. François, A. Baar et Fl. Pholien, conservateurs-adjoints.

MM. F. Magnette, F. Peny et Dr Wibin, membres effectifs.

Mmes et Mlles A. Michaux, Ansiaux, D. Godiernaux, R. Frère, L. Robert, MM. l'abbé Ansiaux, E. Tancré, F. Boniver, P. Dieudonné, F. Kraft de la Saulx, G. Lewuillon, E. Vandeberg, J. Plomdeur, W. Halein, Ch. Delchevalerie, Ch. Pierard, M. de Bidlot, H. Flamand, L. Cornet, A. Piret, J. Dohmen, A. Jacquemin, G. Ghilain, de Buggenoms, J. Larbalette, J. Vanderheyden, baron de Radzitsky, E. Jamin, J. Collard, V. Denil, G. de Froidcourt, membres correspondants ou associés.

Excusé : M. L. E. Halkin.

*Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance :*

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de janvier, qui est approuvé sans observation. Il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, à savoir une lettre de M. Cartel, remerciant pour sa nomination de membre associé.

Avant de procéder à la continuation de l'ordre du jour, M. G. Ghilain demande la parole et donne lecture de quelques notes complémentaires sur le château d'Aigremont qu'il estime propres à compléter la communication faite à la séance précédente par M. le comte de Borchgrave d'Altena.

*Présentation de membres associés :*

Sont présentés en qualité de membres associés :

Mmes Lecroart, 13, quai Godefroid Kurth, à Liége ; J. Raikem, 60, avenue de l'Exposition, à Liége ; Steenebruggen, 8, rue Henri de Dinant, à Liége. MM. G. Polet, notaire, 20, rue Dartois, à Liége ; A. Vecqueray, candidat en histoire de l'art et archéologie, à Beaufays ; G. Hault, docteur en droit, 250, rue de Campine, à Liége ; L. Cambresier, chef de bureau retraité des Ponts et Chaussées, 28, rue des Champs, à Liége ; Léon Counson, professeur à l'Université, 20, rue Simonon, à Liége.

*Lecture des rapports annuels :*

Successivement, les secrétaire, trésorier et conservateur donnent lecture de leurs rapports sur les travaux et la situation de l'Institut durant l'année 1937.

Le président les remercie vivement.

M. Ghilain, membre de la Commission de vérification des comptes, au nom de sa Commission, donne au trésorier entière décharge de ses comptes.

*Communication de M. Peny :* Une prévôté liégeoise en Haynau : la Basilique Saint-Vincent à Soignies (avec projections).

En 1071, par traité signé à Fosses, la comtesse Richilde de Hainaut reconnaît la Prévôté du Prince-Evêque de Liége, Théoduin, sur le « *Domus sonniae* » et l'église de Soignies.

Ce document, qui repose aux archives des comtes de Flandre à Lille, est évoqué et précisé dans son texte, ses clauses et prescriptions diverses : économiques, politiques et même héraldiques.

La suzeraineté liégeoise, reconnue par ce traité, devait permettre à la comtesse Richilde de compter sur le concours du prince de Liége dans ses différends avec le Brabant.

Ce fait peu connu, qui lie l'histoire liégeoise à l'antique sanctuaire de Saint-Vincent, valait d'être rappelé et il trouve bien sa place dans les annales archéologiques liégeoises.

Le sanctuaire de Soignies, déjà illustre à cette époque, fut fondé en 650 par Vincent Madelgaire, « leude », chef franc sous Dagobert.

Successivement, le conférencier expose la situation géographique, l'origine lointaine de cette cité de Soignies, née de l'oratoire primitif fondé par saint Vincent.

Plus tard, cette première église tombe, dévastée lors des invasions barbares ; enfin saint Brunon, archevêque de Cologne, pose les assises premières de la basilique romane, d'abord fortifiée, qui, de nos jours, s'impose comme un des plus intéressants spécimens de l'architecture romano-byzantine dans nos pays.

Le monument est alors analysé dans ses éléments architectoniques, ses dispositifs organiques, sa décoration intérieure, ses œuvres d'art, son mobilier.

La fameuse procession de Saint-Vincent, à la Pentecôte, est ensuite évoquée et décrite avec ses personnages.

Cette tradition perpétuée est accompagnée d'une autre, répétée de siècle en siècle. Ainsi, tous les cent ans, deux cortèges, partis respectivement de Soignies et de Mons, rapprochent à mi-chemin, à Casteau, les reliques vénérées de saint Vincent et de son épouse, sainte Waudru.

Celle-ci vouée, comme son seigneur, à la propagation de l'Evangile, fonda l'église de Mons ainsi que la Compagnie qui devait devenir l'illustre Chapitre des Dames Chanoinesses de Sainte-Waudru.

Un grand acte de souvenir et de piété est ainsi prononcé à Casteau. Seul, le pinceau d'un Fra Angelico pourrait en traduire l'élévation sereine et immatérielle.

Entre l'église de Soignies et l'église de Liége, le chaînon, né au XIe siècle, s'est confirmé et renouvelé de nos jours. Un don du Collège des chanoines de Saint-Paul a permis à l'église Saint-Vincent de joindre à ses vénérées reliques des restes de sainte Madelberte, 4e enfant, canonisée, membre de cette nobilissime famille carolingienne.

Cette communication d'une très haute tenue littéraire retint toute l'attention des auditeurs qui ne ménagèrent pas au conférencier leurs applaudissements. Celui-ci fut ensuite chaleureusement félicité par le président.

La séance est levée à 7 h., l'ordre du jour étant épuisé.

## Procès-verbal de la séance du 25 Mars 1938

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. J. Dumont, président.

Ont signé la liste des présences :

MM. J. Dumont, président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. J. Servais, conservateur honoraire ; Fl. Pholien, A. Baar et N. François, conservateurs-adjoints.

MM. B. Wibin, baron W. de Crassier, F. Magnette, membres effectifs.

Mmes et Mlles M. Janne, Th. Canter, B. Will, D. Godiernaux, M. Michaux, L. Robert, J. Lonnoy-Gérimont et J. Pirlet ; MM. E. Tancré, W. Halein, chevalier de Schaetzen, Ch. Dejace, F. Boniver, Vandeberg, Lewuillon, baron J. de Radzitsky, H. Delattre, Dr de Bidlot et Dr Vandervael, membres correspondants ou associés.

*Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance :*

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est approuvé sans observation. Il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut depuis sa dernière séance, notamment une lettre du Musée de l'Ermitage de Léningrad demandant l'échange des publications de son musée avec les nôtres.

*Présentation de membres associés :*

Sont présentés en qualité de membres associés de l'I. A. L. :

Mlle M. J. Pelzer, 4, quai van Beneden, à Liége ; MM. Arth. Lequarré, pharmacien, 1, rue des Urbanistes, à Liége ; Mme Jos. Halkin, 29, avenue des Ormes, à Cointe-Sclessin ; A. de Saint-Hubert, ingénieur, 284, boulevard d'Avroy, à Liége ; le docteur d'Awans, 210, rue de Campine, à Liége ; Mme J. Leruitte-Philipps, 13, place Saint-Paul, à Liége.

*Election de membres associés :*

Sont, à l'unanimité, élus membres associés de l'I. A. L. :

MM. G. Polet, L. Counson, L. Cambresier, A. Vecqueray, G. Hault. Mmes J. Steenebruggen, J. Raikem et Lecroart.

*Affaires diverses :*

Mlle van Heule présente à l'assemblée : 1° diverses poteries romaines trouvées à Bavay et offertes au Musée par M. l'architecte Comblain. Des remerciements ont été adressés au généreux donateur ; 2° Un pot à lait en faïence de Tours offert par M. Delattre, que le président remercie vivement. Ce dernier objet donne lieu à un intéressant échange de vues entre MM. Pholien, Delattre et François.

*Communication de M. J. Dumont :* Les collections belgo-romaines du Musée d'Arlon.

Profitant de la bonne fortune qui lui écholt de posséder momentanément les clichés des pierres sculptées belgo-romaines du Musée d'Arlon, le président n'a pas voulu voir s'échapper l'occasion de les projeter à l'écran à l'intention des membres de l'Institut. Après un rapide aperçu de l'histoire quelque peu agitée du Musée d'Arlon et de ses collections et rendu hommage à la ténacité de ses fondateurs, le conférencier fit défiler la suite des fort beaux clichés dont il fait le commentaire d'une façon très vivante et avec l'entrain, l'humour et la bonne humeur qui lui sont coutumières.

Il fit ressortir principalement l'adresse et le sens artistique des œuvres des artistes belgo-romains de cette région que l'on apparente à l'école régionale de Trèves et qui attinrent, ainsi qu'on peut en juger par le satyre mangeant une grappe de raisin, une perfection égale à celle des sculpteurs grecs.

M. Magnette, en sa qualité d'Arlonnais, se fait l'interprètre de l'assemblée pour remercier M. Dumont de son bel exposé.

## Une borne de seigneurie

Quand on parcourt le sol national et en particulier celui de notre province, on rencontre en différents endroits, le long des chemins ou à certains carrefours, des pierres dressées, potales votives ou commémoratives, souvent très jolies et bien conservées ou encore des « croix d'occis » en souvenir d'accidents tragiques ou d'assassinats. La grande tourmente de 1914-18, d'un autre côté, a suscité après guerre, dans presque tous nos villages, l'érection d'un glorieux monument. Actuellement, les accidents graves causés par la circulation intense due à la locomotion mécanique, hélas si fréquents et d'une si triste réalité, seraient trop nombreux à rappeler...!

* * *

La pierre armoriée que nous présentons aujourd'hui est une *borne de seigneurie* qui, en raison de sa rareté, nous a paru digne d'intérêt pour les archéologues.

Elle se trouvait renversée et enfouie dans un petit taillis bordant la nouvelle chaussée de l'Etat allant d'Amay à Tongres par Jehay (1), joignant une petite borne carrée (voir plan G et F) et portant sur les quatre faces les lettres A et Y (Jehay), à la limite exacte *actuelle* entre les communes d'Amay et de Jehay ; dans ce taillis est encore visible le tracé, maintenant arboré, d'un ancien chemin de terre, vraisemblablement d'origine romaine, descendant vers Amay et partant de Jehay à l'angle formé par la *chaussée verte* venant d'Ombret et d'Amay et se dirigeant par Flône et Jehay vers Tongres (2).

C'est à la fin de l'année 1936 que notre regretté collaborateur aux fouilles de la villa belgo-romaine de Villers-le-Bouillet, M. A. Tyou, nous signala la position de cette borne,

(1) Chaussée établie vers 1860.

(2) Voir *Chronique Archéologique du Pays de Liége* (1936, n° 3, fig. I): A propos d'une route romaine, et *T. C. B.* 1937, n° 12.

qu'on lui avait indiquée et que des anciens de la localité avaient encore vue dressée dans le petit bois. Nous avions décidé de la faire relever. C'est seulement aux premiers jours de novembre 1937 que nous réalisâmes ce projet et que la pierre fut reportée à quelques mètres plus en avant, au bord de la chaussée, en H.

*
* *

Ce monolithe, en pierre calcaire, carré et tronqué, mesure environ 1 m. 20 de hauteur totale et 0 m. 65 à partir du niveau du sol, sur 0 m. 36 d'épaisseur à ce niveau et 0 m. 22 à la partie supérieure ; il présente sur une face, en léger relief, un écu écartelé portant aux 1 et 4 *cinq* Pals, — nous verrons plus loin l'erreur commise —, avec les traces d'une engrelure et aux 2 et 3 un lion dressé et couronné, à la queue fourchue.

Comme c'est l'ordinaire, la sculpture sur pierre n'a pas reproduit les émaux ; à la partie moyenne, les lettres A et J superposées surmontent le millésime 1617. Sur la face opposée est très finement sculptée l'effigie d'un personnage

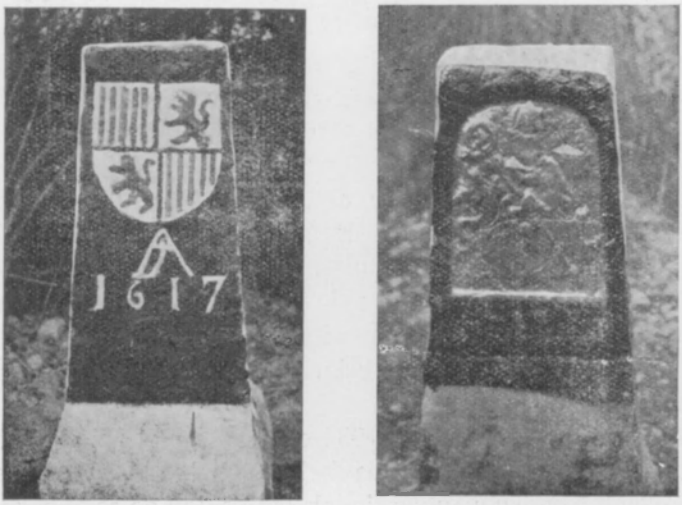


PHOTO I. LA BORNE SUR SES DEUX FACES.

mitré, les mains jointes, le bras droit serrant une crosse ornée à sa volute d'un voile ou fanion, vêtu d'un ample

manteau et portant à l'avant-bras droit un manipule ; le tout accosté des majuscules S et L.

* * *

La réminiscence de ces *pals*, figurant sur les armoiries d'un Arnould de Mérode, abbé d'Amay (†1540), et le souvenir d'une conférence faite à Jehay, en septembre 1935, par notre distingué collègue M. le comte J. de Borchgrave d'Altena, lors d'une visite guidée de l'I. A. L., comme celui d'une excellente petite plaquette sur la seigneurie de Jehay(1) excitèrent notre curiosité et nous mirent sur la voie pour rechercher quelles étaient l'origine de cette pierre, sa raison d'être, et parvenir, grâce à des concours heureux et obligeants, à connaître ses avatars et ses déplacements pendant plus d'un siècle.

* * *

Nous nous dispensons donc de refaire ici l'historique de la seigneurie de Jehay — anciennement : Jahain, Jehain, Jehaing, Jeheït, – et de son château, qui, de simple manoir (mansus indominicatus) devint plus tard le beau château féodal, reconstruit au XVIe siècle par Helman de Sart, après les guerres des Hornes et des Lamarck (2). De même serait trop longue l'énumération des différentes générations de la généalogie des de Mérode, ce haut lignage qui remonte au XIIe siècle et dont on retrouve les traces et le nom dans de très nombreuses localités de Belgique. Leurs armoiries se lisent : *d'Or, à 4 Pals de Gueules, à Engrelure d'Azur.*

Le tableau ci-après, — abstraction faite d'hoirs collatéraux —, tiré de documents importants provenant des archives du château de Jehay et complétés par d'autres nous communiqués (3) suffira, pensons-nous, pour intéresser le lecteur

(1) Parue en 1933 dans les *Editions de la vie wallonne*, par A. Bovy, préfet d'athénée retraité à Jehay : *Un village hesbignon sous l'ancien régime* et dans laquelle se trouve un beau dessin de la propriété, tiré des « Délices du Pays de Liége » et une vue du château actuel, restauré en 1858.

(2) *Opus cit.*

(3) Par LL. AA. Madame la Princesse Jean de Mérode et son fils le prince Amaury de Mérode et nos collègues de l'Institut, MM le notaire de Seny, G. Ghilain et le baron W. de Crassier, que nous sommes encore heureux de remercier de leur obligeance.

dans le sujet qui nous occupe, en faisant voir seulement la succession des de Mérode à Jehay depuis 1550 jusqu'en 1720, date à laquelle la seigneurie passa définitivement aux mains de la famille Van den Steen, qui en est encore actuellement propriétaire et dont le blason aux 3 maillets s'étale encore à la façade ouest du château.

RICHARD, baron DE MÉRODE
Seigneur de Gossoncourt
= Jeanne DE BERLO.

JEAN, dit HELMAN DE SART
chevalier, seigneur de Hauteville,
Capelle s/Meuse et du fort de Bayart,
= Marguerite DE LA FALLOISE,
enterré à Jehay.

ARNOULD, baron DE MÉRODE
Seigneur de Gossoncourt,
= en 1res noces, Anne DE BERLO,
sans enfants.
= en secondes noces
† le 4 octobre 1576

JEANNE DE SART, dame héritière
de Jeheït, † le 10 février 1584.

enterrés tous deux à Jehay.

JEAN I, baron de MÉRODE, Seigneur de Jehay et de Gossoncourt, Grand mayeur de Liége, chevalier (de 1602 à 1623),
= en 1601 Constance DE LYNDEN, fille de Herman de Lynden et de Marie de Halmale.
† le 22 Octobre 1630.

JEAN II, baron DE MÉRODE, Seigneur de Jehay et de Gossoncourt, Hougaerde, Mheer, page de l'archiduc Albert jusqu'en 1621, colonel des cuirrassiers, commandant du fort de Huy, † 1652.
= en 1631, Ernestine, Maximilienne, comtesse héritière de Groesbeck,
= en 1642, Catherine DE COURCY († 1673, 7 janvier) sans enfants.

FERDINAND, Maximilien, Comte DE MÉRODE et de Groesbeck, Seigneur de Jehay et de Gossoncourt, † 1684.
= Marie, Albertine, Magdeleine DE MÉRODE DE PETERSHEIM, marquise de Westerloo (née en 1637, † en 1717),
vendit en 1680 ***une partie*** de Jehay à François de Grand-Vilain VAN DEN STEEN, baron de Saive, grand mayeur de Liége.

CATHERINE, Thérèse DE MÉRODE, comtesse de Jehay et de Groesbeck,
= en 1688, Maximilien, François, baron DE MÉRODE, Westerloo, seigneur de Nalines, Solre, etc. † 1720.

JEANNE, Thérèse, Philippine, dame de Jehay, comtesse DE MÉRODE et de Nalines, née le 17 février 1695, † le 11 mars 1725 ;
= en mars 1715, son cousin le comte Maximilien, Joseph, Joachim DE MÉRODE, Monfort, marquis de Deynze, né le 14 mars 1690, † en 1740, et qui vendit Jehay complètement en 1720 à Lambert, Armand VAN DEN STEEN.

Nous savons donc par le millésime 1617 inscrit sur la borne que l'érection de celle-ci fut faite par Jean I de Mérode pendant qu'il occupait, comme premier seigneur par *descendance* directe, la terre de Jehay « qu'il avait du reste agrandie beaucoup par des achats de terrains » (1), tandis que son père Arnould, premier du nom à Jehay, n'en était devenu le seigneur que par son *mariage* avec la « dame de Jeheït », Jeanne de Sart (Blason : dé *Gueules au chef emmanché de 3 pointes d'Or*).

Jean I eut soin, du reste, d'apposer (voir photo II) au-dessus de la clé de l'arc du portail interne de la cour d'honneur du château, ses armoiries — d'*Or à 4 pals de Gueules, à Engrelure d'azur* — à côté de celles de son épouse, C. de Lynden — d'*Or à la Croix d'Argent* (?) —, dans un médaillon surmonté d'une couronne de 15 perles et accosté du millésime 16-22.

PHOTO II. LE BLASON DU GRAND PORTAIL.

Hâtons-nous de dire que, dans la facture de ce blason des Lynden, l'inspirateur plutôt que le tailleur de pierres a dû exécuter une fantaisie en commettant une faute contre les règles très anciennes et généralement admises de l'héraldique : *métal* ne s'appliquant pas sur *métal*. En effet différents auteurs (2) s'accordent à dire que le blason des Lynden

(1) Voir A. BOVY, *op. cit.*
(2) J. B. PRICTSTORP, DE BORMAN.

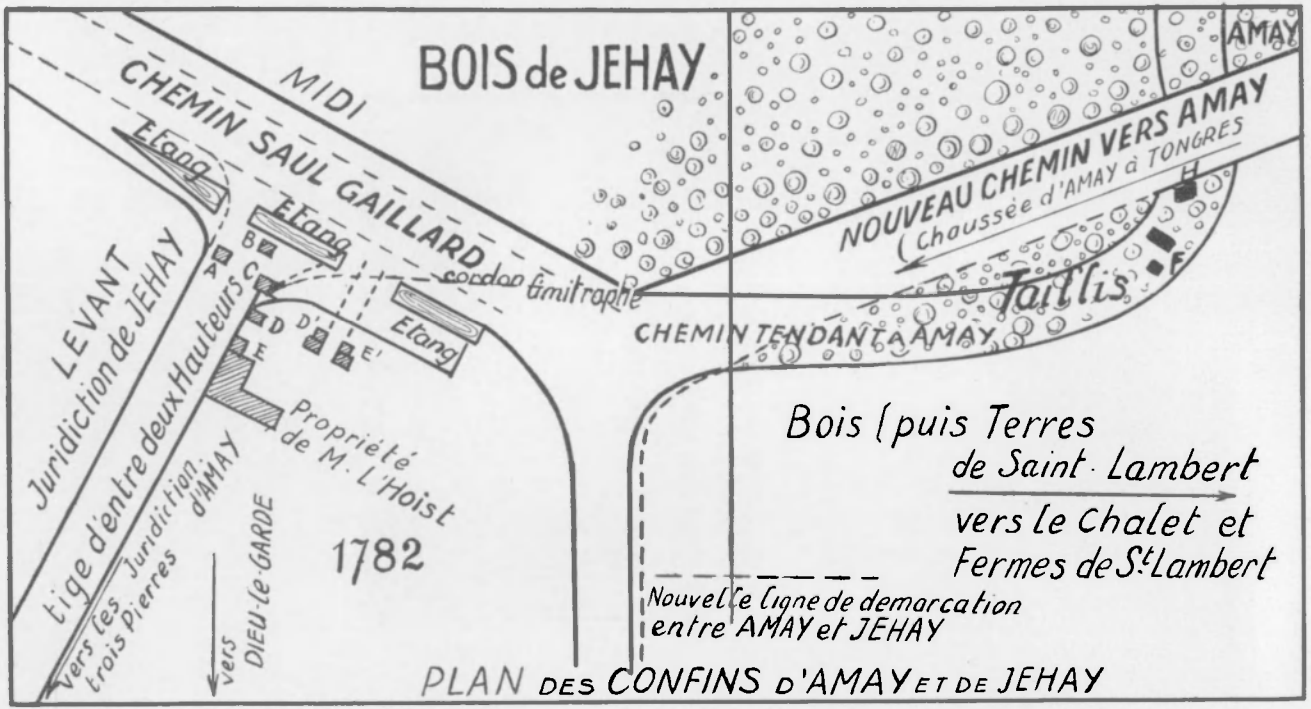
BOIS de JEHAY
MIDI
CHEMIN SAUL GAILLARD
AMAY
NOUVEAU CHEMIN VERS AMAY
(Chaussée d'AMAY à TONGRES
Etang
Etang
Etang
cordon limitrophe
Taillis
CHEMIN TENDANT A AMAY
LEVANT
Juridiction de JEHAY
tige d'entre deux Hauteurs
Propriété de M. L'Hoist
1782
Juridiction d'AMAY
Vers les trois Pierres
vers DIEU-LE-GARDE
Bois (puis Terres
de Saint-Lambert
vers le Chalet et
Fermes de St Lambert
Nouvelle ligne de demarcation
entre AMAY et JEHAY
PLAN DES CONFINS D'AMAY ET DE JEHAY

porte : de *Gueules à la Croix d'Or.* De plus, la Croix d'Argent (?) taillée dans la pierre paraît assez fantaisiste, portant au milieu du plein une crête prononcée dont ne parlent pas les auteurs et ornée de stries en bordure. Nous avons constaté du reste plus haut une autre faute, celle-ci due à l'artisan seul sans doute, en signalant que l'écu de la borne porte *cinq* Pals au lieu de *quatre.*

Pour pousser la critique très loin, relevons encore une erreur de technique de la part de l'artisan qui, dans le blason des de Mérode, cependant bien rendu ici au point de vue des émaux, a taillé une *dentelure* au lieu d'une *engrelure.*

Nous sommes resté quelque temps sans pouvoir nous assurer de l'endroit où, primitivement, la borne avait dû être placée, quand une circonstance heureuse nous mit en présence d'un document avec plan (1), que nous pûmes copier et que nous reproduisons ci-contre ; il indique nettement qu'en 1782 elle constituait, avec *deux autres bornes,* un peu moins volumineuses — que nous pûmes également retrouver — la délimitation entre les « deux hauteurs », c'est-à-dire la seigneurie de Jehay et la juridiction d'Amay.

Ce plan que nous avons prolongé vers la droite d'après le cadastre actuel (voir ligne pointillée) montre clairement qu'une partie des terres, — quelques hectares situés sous la maison L'hoist, — faisait partie sous l'ancien régime du territoire d'Amay ; notons aussi, chose intéressante, que, en 1816, on s'est déjà préoccupé de ces bornes et de la nouvelle délimitation des deux territoires, puisque le document porte en tête : « *Touchant les bornes anciennes de Jehay et d Amay.*

A. B. C. Lieu de l'ancienne position des bornes limitrophes d'entre la juridiction d'Amay et celle de Jehay.

A savoir : A, chargée du Levant aux armes du Comte de Mérode avec cette légende $\overset{A}{\underset{1617}{J}}$ et du couchant aux armes de Saint Lambert : celle B aussi marquée du midi aux armes du dit Comte de Mérode et du Nord à celles de Saint Lambert.

D et E, deux de ces bornes sont présentement posées à l'entrée de la cour de la maison du dit M. L'hoist et y servent de heurteau, dont une est marquée aux armes du seigneur comte de Mérode.

(1) M. Thirifays, garde particulier du château, a droit également à tous nos remerciements.

Tourne

De sorte que aucune de ces bornes ne se trouve plus dans son ancienne position ; que B et C sont celles qui sont posées au lieu D E et que celle A se trouve présentement dans l'étang au lieu marqué K.

Il paraît que cette transposition fut opérée il y a environ deux ans.

Cette reconnaissance a été faite sur le local ce 21 septembre 1816 d'après la carte et les renseignements que le soussigné en a.

M. J. JAMOTTE, maire adjoint, arpenteur.

N. B. - La carte de la juridiction de la baronie de Jehay a été levée en 1782 par le Rd Bolly, Laurent, Jacque et Michel Jamotte et Denis Loumaye, tous arpenteurs conjointement avec L. Maréchal, mayeur pour connaisseur. »

Nous voilà donc fixés.

Mais nous jugeons nécessaires quelques observations :

1° Lors de l'aménagement vers 1860 du chemin dit « Saul ou Sart Gaillard », dénommé aussi en 1753 « drêve des barons » (1) et devenu de nos jours la « drêve de Jehay » et le prolongement par le dessus de la chaussée d'Amay à Tongres, — au lieu qu'auparavant, comme nous l'avons dit à propos de la route belgo-romaine, celle-ci passait par Flône —, l'étang K a été comblé (2), celui de gauche existant encore, englobé dans la propriété voisine et celui de droite dans la propriété Lhoist, puis Renard (voir léger pointillé du plan).

2° C'est dans celle-ci que tout dernièrement nous retrouvâmes les deux bornes D et E qui, vers 1814, avaient été transférées, comme étant devenues inopérantes, au chemin du Saul Gaillard, à l'entrée de la propriété L'hoist *donnant sur le tige entre deux hauteurs* pour servir de *heurteaux* et que M. Renard replaça en D' et E' en 1860, aux mêmes fins, contre les piliers de la nouvelle barrière établie au fond d'une petite allée qui donne accès au nouveau chemin d'Amay.

3° Vraisemblablement nous devons reconnaître en la borne A, qui avait été jetée dans l'étang K et qui, sans

(1) En effet, dès 1720, la seigneurie de Jehay était devenue la baronie des van den Steen. Voir notes du Pléban Bossy d'Amay, dans son répertoire des habitations d'Amay, 1753.

(2) Cet endroit, point culminant entre Amay et Jehay, renferme une couche de terrain imperméable qui, de tout temps, empêche ces étangs d'être à sec.

doute, en avait été retirée quand on a comblé celui-ci, notre borne retrouvée couchée en G dans le taillis à côté de la petite borne communale, plus récente, et aux initiales J et Y (Jehay) et que d'anciens habitants du patelin ont encore vue dressée, en souvenir peut-être déjà des temps révolus, à cet endroit devenu la *nouvelle* limite des deux territoires. Actuellement, elle est relevée en H, au bord du chemin ; elle doit être la propriété de l'Etat qui aura exproprié ce taillis, ou être restée celle de Jehay...?

4° En constatant la modificatipn apportée depuis nombre d'années à la dénomination de « tige entre deux hauteurs » en celle de « Voie des trois pierres », appellation que donne d'ailleurs la carte cadastrale de Popp (1858) et nous souvenant d'avoir vu, lors de fréquents passages, au bas de ce tige *trois* pierres informes, encore couchées dans les talus au croisement de deux chemins, en forme de T, une toute dernière visite nous procura une nouvelle satisfaction. Nous retrouvâmes en effet dans ces forts débris ceux de trois bornes *identiques* aux précédentes, portant manifestement, quoique fort abîmées, les marques soit du même blason, soit du millésime 1617, soit de l'effigie de Saint Lambert ; bornes indiquant indubitablement, pendant deux siècles au moins, la prolongation vers le bas de la limite des deux juridictions(1) ; bornes dont ne parle pas le document de 1816, sans doute parce que ces débris étaient déjà méconnaissables, ou bien parce qu'aucun changement n'avait été apporté à la conformation de ces deux chemins et que, accolées aux talus, elles ne gênaient pas la circulation.

L'analyse plus détaillée des bornes qui nous occupent montre tout d'abord que l'auteur du document ne décrit pas la borne C, devenue D ou E, et pourrait ainsi induire en erreur en disant qu'*une* seule des deux bornes D et E, déplacées en 1814, est marquée aux armes du seigneur comte

(1) Le répertoire du Pléban Bossy confirme également cette limite, puisque il englobe même le lieu dit « Dieu le Garde », situé plus bas encore et rentré aussi depuis la Révolution dans le territoire de Jehay, section de Bodegnée ; Jehay Bodegnée étant une seule commune comprenant deux paroisses Nous n'avons pu retrouver la date exacte de ce changement, probablement opéré vers 1814.

de Mérode (1). Pour nous, il est certain que *toutes deux*, appliquées tout contre les murs ou piliers donnant accès à la propriété L'hoist, portaient d'un côté l'écu des seigneurs et à la face opposée l'effigie du prélat. C'est ce qu'on ne se sera pas donné la peine de vérifier ; car, dans la position nouvelle où nous les retrouvons à l'entrée de la maison Renard, les deux bornes D' et E' présentent bien à la face visible le blason et derrière la figuration du saint ; ce que nous avons pu constater à la vue et à la main.

Touchant les armoiries, nous devons admettre que le baron Jean I, qui a disposé ces bornes en 1617, a voulu rappeler soit celles de son père qui portaient : Ecartelé, aux 1 et 4, l'écu primaire des de Mérode et, aux 2 et 3, les armes de Jehaing (d'*Or au lion de Gueules* - Richardson) ; ou bien les siennes (*Ecartelé aux 1 et 4 d'Or à 4 pals de Gueules, avec engrelure d'Azur*, et aux 2 et 3, *burelé d'Argent et d'Azur au lion de Gueules* - Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne, par de Vegliano, édition Helkenrode). Quant aux lettres A et J superposées, surmontant le millésime 1617, Jean I aura tenu, s'il a voulu rappeler le blason de son père, le *premier du nom* à Jehay, à y apposer l'initiale du prénom de celui-ci (Arnould) et celle du prénom de sa mère (Jeanne)... ou bien celles du prénom de son père et du sien, si ce sont ses armes propres qui sont représentées. D'aucuns diront peut-être que ces majuscules signifieraient Amay et Jehay. Mais dans ce cas, l'auteur aurait fait sculpter la lettre J en grand format du côté de la seigneurie de Jehay et la lettre A du côté d'Amay.

Les lignes suivantes tendraient à démontrer que les terres de Saint-Lambert, où existent actuellement un petit château dit « chalet de Saint Lambert » et deux fermes distinctes qui y ont été construites au siècle dernier et dont la culture s'est progressivement accrue par le défrichement des bois, ont fait partie depuis des siècles du territoire du chapitre d'Amay.

---

(1) Retenons que dans la notice accompagnant le plan, on parle du Comte de Mérode, parce que les derniers seigneurs de Jehay, avant 1720, portaient ce titre.

Une note ancienne, reproduite dans « *Etudes historiques* d'Amédée de Ryckel, 1892 » dit que :

En 1287, le Prince-Evêque *Jean de Flandre*, fils de *Guy de Dampierre*, comte de Flandre, transmit au chapitre cathédral de Liége ses propriétés d'*Amay*, à l'exception de bois et de certains biens; en échange, le chapitre de Liége a cédé le domaine de Jupille à l'Evêque de Liége ; toutefois, celui-ci s'était formellement réservé le droit de continuer à faire la justice en son nom à Amay ; quelque temps après, en 1310, le Prince-Evêque *Thibaut de Bar* remit au chapitre de Saint-Lambert la haute, moyenne et basse justice et reçut en compensation la justice de Visé, et fit savoir aux habitants d'Amav que dorénavant ils devaient obéir en tout au chapitre d'Amay, etc... Depuis lors, jusqu'à la révolution française, le chapitre de Saint-Lambert resta le *seigneur incontesté d'Amay* ; c'est lui qui nommait les membres de la cour de justice, celle-ci étendant sa juridiction sur Ampsin, *Bodegnée*, *Fize-Fontaine*, etc. (1).

* * *

Nous terminerons par une dernière observation critique au sujet de la représentation du personnage de la face postérieure du monolithe. Nous devons bien admettre suivant les documents recueillis que l'inspirateur ou celui qui a présenté son dessin à l'artisan a bien eu l'intention de faire figurer saint Lambert par ce personnage mitré et crossé, revêtu d'un ample manteau (coule) et les mains jointes ; l'artisan de son côté a si finement exécuté son travail que les détails les plus petits apparaissent ; c'est ainsi que de la douille de la crosse passe par la volute de celle-ci, tournée au dehors, un voile ou fanion *(pannisellus)* (2) et que l'avant bras *droit* supporte un manipule.

Relevant d'abord une première faute, nous dirons que le manipule doit être porté au bras *gauche* ; en second lieu, nous devons croire que l'auteur a pris pour représenter l'Evêque de Liége le type d'un *Abbé*; car, du moins, à notre connaissance, saint Lambert est le plus souvent représenté un livre à la main gauche et la main droite tenant la crosse, tournée au dehors (3), mais celle-ci dépourvue de ce voile,

(1) Il existe aussi, entre Bodegnée et Fize-Fontaine, un bois dénommé Saint-Lambert.

(2) Pannisellus = petit pan de linge du mot pannus = pan.

(3) Buste de saint Lambert dans un panneau peint que nous possédons.

attribut *généralement porté après l'époque médiévale par les abbés monastiques* (1).

Voilà pourquoi, dès le début de notre découverte, d'autres personnes et nous-même, en voyant les lettres S et L accostant l'effigie, avions pensé à *saint Léonard*, disciple de saint Remi, ermite, puis abbé, personnage honoré dans des confréries anciennes de houilleurs tant à Jehay qu'à Amay dont les bancs houillers confinent à ceux de Jehay ; La confrérie d'Amay possède une belle statue en bois, du XVIIe siècle, de saint Léonard, ornée à la crosse du même pannisellus, tandis que les statues de saint Hubert et de saint Eloi, évêques, n'en ont pas ! Faut-il ajouter que le relèvement de la borne l'avant-veille de la Saint-Léonard avait suggestionné quelques personnes. L'intérêt suscité par cette pierre avait créé des partisans des deux saints, que le document est venu départager... !

* * *

Voilà une borne qui, au lieu de nous arrêter, nous aura conduit très loin... Il serait à désirer que l'on pût rechercher et retrouver dans d'autres directions de la seigneurie de Jehay d'autres bornes analogues. Peut-être y avait-il eu conflit à cette époque lointaine entre les deux juridictions et se peut-il que des bornes de limite aient seulement été, pour ce motif, établies à l'ouest de la seigneurie ?

En tous cas, il nous paraît, ainsi qu'à d'autres personnes, compétentes pressenties, qu'il serait souhaitable que cette borne ancienne, curieuse aux différents points de vue historique, archéologique et topographique, bien fixée actuellement à sa place légitime, fût classée par la Commission royale des sites et des monuments et perpétue ainsi pour les générations à venir des souvenirs d'une noble famille et d'un passé toujours intéressant.

Dr B. WIBIN.

(1) Voir blason de l'abbé D'HEMRICOURT à l'Abbaye de Flône ; celui de l'abbé Le Perilheux au thier de Statte ; blason d'Abbesse à Mechelen-lez-Gand, etc., tandis qu'un sceau de la ville de St Quentin du XIIIe siècle présente le saint évêque tenant un *tau* auquel est noué en forme de cravate un léger voile. (Henri DU CLEUZIOU, *Art National français*, 2e vol.). Ce voile, généralement de lin, servant primitivement à prendre la crosse, devint par la suite un objet utilitaire (oraria-sudarium) à la portée de la main et, enfin, un emblème de dépendance (Chanoine COENEN, Chanoine REUSENS dans *Archéologie Chrétienne*, 2e vol. ; Rd Père VOLK, à Marialaach, le professeur Dr Ludwig EISENHOFER, à Eichstatt, dans *Handbuch der katholischen Liturgie*.

29me ANNÉE, No 3. JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 1938.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 Fr. PAR AN
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois
Maison Curtius

### Procès-verbal de la séance du 29 Avril 1938

La séance est ouverte à 5 h. sous la présidence de M. Jules Dumont, président.

Ont signé la liste des présences :

MM. J. Dumont, président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. A. Baar, Fl. Pholien et le baron M. de Sélys-Longchamps, conservateurs-adjoints.

MM. J. Brassinne, Dr Wibin, baron de Crassier, G. Ghilain, F. Magnette et G. Bonhomme, membres effectifs.

Mmes et Mlles Grégoire, M. Jeanne, D. Godiernaux, A. Pelzer, M. Michaux, J. Lonnoy et Gillard :

MM. J. Thibout, F. Boniver, E. Tancré, G. Hault, J. Vandenabeele, W. Halein, A. Piret, A. Jamin, Dr de Bidlot, baron Y. de Radzitsky, H. Flamand, C. Leclère, J. Vanderhaegen, A. Warnotte, J. Larbalette, Lewuillon, Dr Vandervael, A. Jacquemin, J. Collard, abbé Fréson, L. Cornet, J. Dohmen et Ch. Begon, membres correspondants ou associés.

Excusé : M. Servais.

1. *Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance.*

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de mars, qui est approuvé sans observation et il communique la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

Une lettre des Congrès archéologiques de France demandant à l'Institut de désigner ses délégués au Congrès de Néris-les-Bains et une lettre de la Fédération archéologique et historiqne de Belgique priant l'Institut de désigner ses délégués au Congrès archéologique de Namur.

Sont désignés pour représenter l'Institut :

Au Congrès de Néris-les-Bains, MM. Dumont, président et Laloux, trésorier et au Congrès de Namur, MM. Dumont, président et J. Pirlet, secrétaire et comme délégués suppléants, MM. Pholien et L. E. Halkin.

2. *Présentation de membres associés :*

Sont présentés en qualité de membres associés : Mlle Roselier, rue de Chestret, 9, à Liége et M. Ch. Masson, quai Mativa, 36, à I iége.

3. *Election de membres associés :*

Sont élus membres associés : Mlle Pelzer, Mme Jos. Halkin, Mme Leruitte, MM. A. de Saint-Hubert, A. Lequarré et le docteur Dawans.

4. *Communication de M. l'abbé E. Fréson, doyen de Villers-l'Evêque.* « Etendue de quelques Fundi gallo-romains de Hesbaye ».

Le conférencier envisage le « fundus » comme une terre habitée par son propriétaire et cultivée par lui, ses gens, ses colons. Parmi les sources écrites, seul AUSONE donne l'étendue d'un domaine (le sien), d'une contenance de 260 hectares ; c'est un petit, écrit-il. Les historiens, entr'autres JULLIAN, IMBART de la COUR, BRASSINNE, GRENIER, affirment : la concordance entre les « fundi » antiques et les anciennes paroisses de nos communes modernes : le village a hérité du nom jadis donné à un domaine romain (Grenier). C'est l'archéologie, estime M. le doyen Fréson, qui doit nous éclairer.

Il relève, en Hesbaye, cinq ou six villas importantes (avec tumulus) distantes l'une de l'autre de trois à quatre kilomètres. Il en conclut que leur domaine devait être approximativement un carré de mille hectares s'étendant le plus souvent sur plusieurs communes.

Le président félicite le conférencier de son exposé et de ses déductions en cette matière où le dernier mot n'a pas encore été dit, exposé qui retint toute l'attention et l'intérêt de l'assemblée. Il exprime le vœu de voir un jour cette étude publiée dans notre Chronique Archéologique.

4. *Affaires diverses.*

Mlle van Heule présente divers dons faits au Musée : une hache acheuléenne trouvée à Ster (Hockay) et signalée dans la *Chronique*

*Archéologique* de mai 1919, don de M. G. Ghilain, que le président remercie vivement ; deux médailles à l'effigie de M. Ol. Gilbart, don de la Ville de Liége ; un cadenas romain trouvé à la villa Lucinia à Villers-l'Evêque lors des fouilles de M. le doyen Fréson et deux assiettes supposées liégeoises, don de l'Amial. Ces deux dernières assiettes donnent lieu au sujet de leur origine à un échange de vues contradictoires entre M. Pholien et M. François.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

## Procès-verbal de la séance du 27 Mai 1938

La séance est ouverte à 5 h. sous la présidence de M. E. Poncelet, vice-président.

Ont signé la liste des présences :

MM. E. Poncelet, vice-président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conservatrice ; J. Servais, conservateur honoraire ; N. François et A. Baar, conservateurs-adjoints.

MM. G. Ghilain et le Dr Wibin, membres effectifs.

Mmes et Mlles B. Will, L. Robert, M. Jeanne, J. Thibert et D. Godiernaux

MM. P. Fincœur, H. Thyssen, J. R. Maréchal, F. Boniver, Lewuillon, J. Larbalette, A. Piret, H. Delattre, H. Cornet, W. Halein, E. Vandeberg, J. Docquier et le Dr de Bidlot, membres correspondants ou associés.

Excusés : MM. J. Dumont, Fl. Pholien, L.-E. Halkin et Toussaint.

1. *Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance.*

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril qui est approuvé sans observation et il communique la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

Lettre de la Ville de Liége relative à l'ouverture de l'hypotcauste de la place Saint-Lambert.

Lettre de l'A. M. I. A. L. annonçant le don qu'elle fait à l'Institut pour le musée Curtius d'un porte-clef en argent gravé portant les poinçons du prince-évêque de Hoensbroech.

Une lettre de M. Boniver faisant don pour la bibliothèque de l'Institut d'un exemplaire dédicacé de son ouvrage « Les styles des constructions liégeoises ».

Une lettre de M. A. de Saint-Hubert remerciant l'Institut pour sa nomination de membre associé.

2. *Présentation de membres associés* :

Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut : Mlle Elisabeth Dewez, à la Bouxhaye, Herve ; M. Pierre Fabri, 10, rue Saint-Quentin, à Bruxelles ; M. Joseph Syberg, 102, rue de Fragnée, à Liége.

3. *Election de membres associés* :

Sont élus à l'unanimité membres associés de l'I. A. L. : Mlle Pelzer M. de Saint-Hubert, Mlle Roselier et Mme Ch. Masson.

4. *Divers.*

Mlle van Heule présente à l'assemblée une piéta en terre cuite de Kinable, offerte en don au Musée par les Amis des Musées de l'Institut Archéologique Liégeois.

Le président remercie chaleureusement cette société de ce nouveau don.

5. *Communication de M. J.R. Maréchal, chef des travaux de métallurgie à l'Université* : « La fabrication du laiton dans nos régions avant la découverte du procédé Dony d'extraction du zinc.

Après une présentation de M. le Professeur Thyssen destinée à mettre en évidence les différences caractéristiques entre la fabrication du bronze et celle du laiton, le conférencier fait la description des anciens procédés utilisés jusqu'à la fin du XVIIIme siècle pour réaliser le cuivre jaune ou laiton ; ensuite il expose la vérification qu'il a faite expérimentalement en chauffant du cuivre rouge en présence de calamine grillée et de charbon de bois et montre le processus de la cémentation du cuivre par les vapeurs de zinc provenant de la calamine réduite par l'oxyde de carbone. Il démontre par ces expériences la possibilité de réaliser du laiton malléable sans avoir à sa disposition du zinc métallique. L'auteur indique ensuite la provenance des matières premières nécessaires : le minerai de zinc et le cuivre et il termine son savant exposé en exaltant le savoir-faire de nos dinandiers.

Le président se fait l'interprète de l'assemblée pour féliciter le conférencier de sa très intéressante communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 3/4.

## Procès-verbal de la séance du 24 Juin 1938

La séance est ouverte à 5 h. 15 sous la présidence de M. J. Dumont, président.

Ont signé la liste de présence :

MM. J. Dumont, président ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. le comte de Borchgrave d'Altena et le baron M. de Sélys-Longchamps, conservateurs-adjoints ; Magnette, directeur des publications.

MM. le baron de Crassier et le Dr Wibin, membres effectifs.

Mmes et Mlles Bonjour, Buchet, Doize, Goderniaux, Hans, Lambrecht et Marie-José Pelzer, MM. Boniver, Jacques Collard, F. Comhaire, Cornet, Delattre, Flamand, Larbalette, Lequarré, Lewuillon, Piret,

Plomdeur, de Radzitsky d'Ostrowick, de Saint-Hubert, Tubbax, Vandeberg, membres correspondants ou associés.

Se sont fait excuser :

MM. Pirlet, François, Pholien, Toussaint et Servais.

Devant l'assemblée debout M. le président fait l'éloge funèbre de M. Louis Fraigneux, échevin de l'Instruction et des Beaux Arts, récemment décédé.

Le procès-verbal de la séance de mai est lu et approuvé sans observation.

*Correspondance.*

Le ff. de secrétaire donne lecture de la correspondance suivante :

Lettre du président de l'Amial annonçant le don à l'Institut, pour le Musée Curtius, d'un moutardier en argent au poinçon de Joseph-Clément de Bavière.

Une lettre de la Société d'Art et d'Histoire indiquant MM. Brassinne et Delrée comme délégués par cette société au comité organisateur de la commémoration Erard de la Marck, ceux des Bibliophiles Liégeois étant le Chevalier de Limbourg et Pierre Laloux.

Une lettre de l'administration communale de la Ville annonçant une allocation de 1200 frs à titre d'intervention dans les dépenses résultant de l'organisation de nos conférences publiques.

2. *Présentation de membres associés :*

Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut : Mme Lemmens, 172, rue de Campine, à Liége ; Mme M. Remy, 171, rue de Fragnée, à Liége ; M. Alphonse Legrain, industriel, à Argenteau.

3. *Election de membres associés* :

Sont élus à l'unanimité membres associés de l'I. A. L. : Mlle Elisabeth Dewez ; MM. Pierre Fabri et Joseph Syberg.

4. *Communication de Monsieur le comte de Borchgrave d'Altena* : « Les stalles d'Eglise en Belgique à l'époque gothique ».

Le conférencier fait part à l'assemblée des recherches systématiques qu'il a faites sur les stalles en Belgique. Il en décrit la technique, la construction et l'ornementation et projette sur l'écran des clichés montrant différents types de miséricordes, d'accoudoirs et de stalles dont il fait admirer la belle sculpture.

M. le président remercie le comte de Borchgrave et le félicite au nom de l'assemblée de son intéressante communication.

5. *Affaires diverses.*

Mlle van Heule présente les différents dons faits à l'Institut depuis la dernière séance :

Un moutardier en argent au poinçon de Jos.-Cl. de Bavière, daté de 1700, don de l'Amial.

Un heurtoir, provenant de la maison van den Steen, à Amay, don du Dr Wibin.

Quelques pièces de monnaie ancienne.

Des pièces de l'industrie du « Sinanthropus pékinensis » provenant du gisement de Chou-Koutien (50 Km. de Pékin), obtenues à la suite de la visite de M. Pei. Dépôt fait par Mlle Doize.

Le président adresse les remercîments de l'Institut aux généreux donateurs, particulièrement à Mlle Doize et à M. Wibin qui sont dans la salle.

Le président fait ensuite décider par l'assemblée que la séance de juillet n'aura pas lieu et sera reportée en septembre par suite des vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 25.

---

### AU PAYS DE LANDEN

## Le village de Rumsdorp au XVIIIe siècle

Les archives communales de Rumsdorp, antérieures au XVIIIe siècle, ont été détruites dans l'incendie qui ravagea la maison du secrétaire de la localité en 1727 (1).

Celles du XVIIIe sont conservées, au jubé de l'église paroissiale, dans un solide coffre en bois que l'autorité communale se fit faire, en 1731, pour 2 florins 13 sous (2).

Grâce au desservant de la paroisse, nous avons pu prendre connaissance de ces documents. Nous le remercions sincèrement de sa bonne obligeance.

D'après le recensement de 1686, il y avait à Rumsdorp 8 maisons de cultivateurs (cossaerts huijzen). Il y en avait 9 en 1734, 10 en 1773 et 13 de 1786 au commencement

---

(1) En 1727, un grand incendie détruisit plusieurs maisons à Landen. Parmi celles-ci se trouvait la demeure de Mathieu Van Berwaer, secrétaire communal de Rumsdorp : « In welcken brandt oeck is gebleven ende verbrandt een groot deel van sijne pampieren op eene boven camere ». (Landen : Liasse No 24, aux Archives de l'Etat à Liége).

(2) Betaelt aen Van Meldert voor een kist voor die pampieren van het dorp in te doen : 2 guld. 13 stuyv.

du siècle suivant. Le village était habité par les familles Develde, Francq, Gilson, Goffin, Roosen, Sneyers, Stevens, Van Hove et Van de Vijver, vers 1730, et par les familles Blavier (1), Denobele (2 ménages), Francen (2), Goffin (2 ménages), Laport, Marsoel, Raymakers (2 ménages), Roosen, Souwé et Stevens en 1794.

Le territoire comprenait environ 148 bonniers de terres labourables dont 27 bonniers de fiefs libres et exempts de charges. Un peu plus de 60 % de ces terres étaient cultivées par les habitants de la commune. En 1734, il y avait 1 cultivateur de plus de 30 bonniers, 1 de plus de 20 bonniers, 1 de plus de 10 bonniers, 4 de plus d'un bonnier et 5 dont l'exploitation agricole comportait moins d'un bonnier. A partir de 1750, on comptait 2 cultivateurs de plus de 30 bonniers, 1 de plus de 2 bonniers, 2 de plus d'un bonnier et 3 de moins d'un bonnier.

La population de Rumsdorp ne dut guère connaître le bien-être au cours du XVIII^e siècle. La plupart des ménages ne possédaient qu'une vache. A partir de 1750, toute l'industrie agricole se trouvait pour ainsi dire concentrée en mains de deux fermiers qui, à eux seuls, disposaient de plus de bêtes à cornes que tous les autres petits laboureurs réunis.

Vers 1730, il y avait dans la localité, 16 vaches : 1 cultivateur en possédait 4, 2 cultivateurs en avaient 3 et 6 cultivateurs n'en avaient qu'une.

En 1750, il y en avait 17 : 1 cultivateur en possédait 7, 1 cultivateur en avait 4, 1 cultivateur 2 et 4 cultivateurs une.

En 1773, il y en avait 22 : 2 cultivateurs en possédaient 6, 1 cultivateur en avait 3, 1 cultivateur, 2 et 5 cultivateurs une.

Deux fermiers avaient chacun un troupeau de 25 moutons en 1730 et de 100 moutons en 1750 et 1790.

Les impositions touchaient durement les habitants.

La dîme était levée par le chapitre de Saint-Lambert sur la majeure partie de la campagne. Elle s'élevait à 178 flo-

(1) La famille Blavier s'établit à Rumsdorp vers 1780.

(2) Le nom de famille Francen est orthographié Franc en 1734 et Francis en 1753.

rins. Sa perception était assurée par un ou deux fermiers de l'endroit.

La taxe sur les chariots rapportait 30 sous par mois. L'impôt sur la chair et la farine représentait environ 30 florins par an. La rente domaniale, dite du roi (s'coninckx bede) s'élevait à 77 florins 1 sol vers 1730. Elle atteignait 92 florins en 1750 et 126 florins et 8 sols en 1771. L'impôt des trois vingtièmes deniers, estimé à 270 florins en 1732, se haussa à 377 florins en 1771 et à 379 florins 12 sols en 1791.

En dehors des impôts ordinaires, les guerres grevèrent lourdement les biens tant meubles qu'immeubles.

Le commencement du XVIII^e siècle se marqua par de fortes contributions exigées par les troupes hollandaises et françaises en lutte dans nos provinces pour la succession d'Espagne. En 1709, ces contributions se chiffrèrent à 247 florins 11 sols pour le village de Rumsdorp. En 1748, on vota une imposition spéciale par foyer et par porc pour couvrir les frais des hostilités ; chaque foyer paya 2 florins; chaque porc 8 sols. A partir de 1782, un malaise s'alourdit sur le village. Le mécontentement éclata de plus en plus contre le gouvernement de Joseph II. Des patrouilles armées de fusils durent être organisées pour maintenir l'ordre. Pour subvenir à leurs dépenses, tous les hommes de 18 à 60 ans eurent à payer un impôt supplémentaire de 35 sols par an. Ces patrouilles subsistèrent jusqu'en 1792.

Pendant tout le cours du XVIII^e siècle, l'administration communale eut à effectuer le versement annuel d'une rente de 3 florins au profit de l'église et d'une allocation d'un florin au sergent ou garde-champêtre qui, au surplus, avait droit, de temps en temps, à une nouvelle paire de chaussures. Chaque année elle eut également à verser sa quote-part de 4 à 5 florins pour l'amortissement des capitaux investis dans la construction de la maison de correction de Vilvorde, sous Marie-Thérèse.

Outre qu'ils eurent à payer de lourdes impositions de guerre, au début du XVIII^e siècle, les habitants de Rumsdorp subirent encore, à cette époque, de nombreuses réquisitions

de la part des troupes françaises et hollandaises. Ces réquisitions portaient surtout sur les produits de la culture (grains, avoine, paille, etc.) dont la livraison devait souvent avoir lieu à des endroits éloignés de la localité. En 1707, les villageois se virent obligés de livrer leurs fourrages à Hougarde.

En 1735, des bandes de souris infestèrent la campagne, occasionnant de grands dommages aux récoltes. De ce fait, l'impôt du vingtième denier subit un allègement de 64 florins. L'année suivante, une tempête d'une extrême violence s'abattit sur le village détruisant le tiers des marsages et des durs grains (sommervruchten ende harde graenen).

En 1746, il fallut de nouveau livrer des vivres aux troupes françaises ce qui mit à charge de la collectivité une somme de 673 florins 14 sols. Deux ans plus tard, la localité resta occupée pendant cinq mois par des hussards français. D'autres troupes cantonnaient aux environs. Les réquisitions de foin, de paille, de fourrages, d'avoine et de pains recommencèrent pour le ravitaillement des soldats bivouaquant à Racour, Wamont, Wansin et Wommersom.

La détresse devint grande à Rumsdorp.

Les réserves communales étaient épuisées. Or, il importait de satisfaire aux demandes de l'autorité militaire. A cette fin, les trois principales familles de l'endroit — les familles Van Eyck, Stevens et Goffin — firent respectivement l'avance de 152, 217 et 232 florins ; la cure de Landen prêta 269 et celle de Walsbetz 600 florins. Pour le prêt de cette dernière somme, la commune de Rumsdorp paya un intérêt annuel de 21 florins à titre de rente affectée à la fondation d'une messe hebdomadaire célébrée le jeudi dans l'église de Walsbetz. Le capital emprunté ne fut remboursé qu'en 1787.

En 1777, parut à Rumsdorp l'édit interdisant la lecture des journaux " Le Courrier du Bas-Rhin „ et " Le Courrier Politique „.

Durant la Révolution brabançonne, il y eut à Landen et dans les campagmes voisines un grand enthousiasme en

faveur de la cause patriotique (1). Ce sentiment se traduisit à Rumsdorp par la souscription volontaire d'une somme de 52 florins 5 sols 1 denier que les habitants mirent à la disposition des Etats du Brabant pour l'acquisition de canons (2). Mais les profondes divergences de vues entre les chefs du soulèvement populaire firent sombrer les succès remportés et le pays retomba aux mains des Autrichiens. A ceux-ci, les villageois se virent obligés de fournir, en 1794, des pionniers, des guides tant à cheval qu'à pied et 10 têtes de bétail.

ERNEST PITON.

---

Au cours de la séance de la section d'Histoire de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques, tenue à Bruxelles, le 9 mai 1937, M. F. ROUSSEAU(3), conservateur aux Archives générales du royaume, a fait sur *L'Evolution du domaine épiscopal à Dinant au moyen âge*, une communication qui mérite d'être portée à la connaissance des lecteurs de la *Chronique*. Elle traite d'un sujet intéressant de près l'histoire liégeoise. En voici le résumé : (4)

« Dès l'époque mérovingienne, le domaine de l'évêque de la *Civitas Tongrorium*, possédait un domaine à Dinant mais ce ne fut qu'au X^e^ siècle, à la suite de l'acquisition de l'église Notre-Dame, que le prélat y devint le principal propriétaire ecclésiastique. Le conférencier s'attacha spécialement au conflit entre l'évêque de Liége, propriétaire du domaine, et le comte du *Lomacenxis* de la juridiction duquel relevait le *vicus*, conflit dont il souligna le parallélisme avec

(1) A. WAUTERS. *Description, Histoire, Institutions*, p. 58.

(2) « Ontfangen van de ingesetene van Rumsdorp : 52 gulden 5 stuyvers en een oort voor vrijwillige giften der inschrijvingen der canons ten dienste en de gebruijcke der heeren staeten van Brabant tot verdediging van den lande ».

(3) M. F. ROUSSEAU est l'auteur d'un travail remarquable et qui a été justement apprécié sur *La Meuse et le Pays Mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII^e^ siècle.* (Extrait du tome XXXIX des Annales de la Société Archéologique de Namur, 1930, in-16 de 274 p.)

(4) *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. XVI, juillet-décembre 1937, page 934.

les vicissitudes de l'église impériale. Au Xe siècle, Notger obtint l'immunité en faveur du domaine épiscopal à Dinant qui échappa dès lors à la juridiction du comte de Namur. La dualité des juridictions traversa une crise aigüe au milieu du XIe siècle sous l'évêque Théoduin (1048-1075) : vers 1060, le comte de Namur fit dresser un dénombrement de ses droits à Dinant et à la même époque naquit une littérature hagiographique tendancieuse, la *Vie de St-Monulphe* et le *Gesta episcoporum leodiensium* dans le but de justifier les droits de l'évêque de Liége sur le *vicus*. Le comte perdit sans cesse du terrain ; en 1070, le *comitatus* passa à l'évêque. Au XIIe siècle, la lutte reprit sous l'épiscopat de Henri de Leez (1145-1164), qui marqua une recrudescence de la politique impériale. Le comte se vit forcé de liquider ses dernières propriétés à Dinant ; il ne quitta cependant pas complètement le territoire urbain, mais érigea une forteresse à Bouvignes. De là l'antagonisme continuel entre Dinant et Bouvignes, dont la destruction de Dinant, en 1466, fut le dernier acte. »

---

## A lire

M. Pierre LAFAGNE, alias Léon COLLIN, auteur de *Vieux Spa*, de *Spa ancien*, *Figure de Bobelins*, de *A la Découverte de Spa*, a trouvé dans son charmant pays, inépuisable vraiment en attractions de toute espèce, de quoi composer pour notre plaisir une nouvelle brochure, joliment illustrée, *L'Originalité de Spa* (55 pages in-16), dont le chapitre sur les Ouvrages de Spa ou *Jolités* nous rappelle la communication que l'auteur a faite naguère devant les membres de l'Institut. La brochure se termine par de bien suggestives notices biographiques sur quelques figures spadoises : Félix Delhasse (1807-1894), le Dr Henri Schaltin, Jean D'Ardenne, Albin Body, Gérard Crehay, Jehin-Prume, Pierre A. L'Makaie.

* * *

BRASSEUR (G.), L'Eglise protestante de Verviers, ci-devant de Hodimont-Petit Rechain, 1634-1815. Notice historique Verviers, impr. Ch. Vinche, 1936, 8°, 15 pp.

GOVAERTS (G.), Le Vieux Limbourg. Croquis et relevé d'anciennes constructions rurales et urbaines du Sud et de l'Ouest du Limbourg (en flamand). — Hasselt, Crollen, 1936, 4°, 30 pl.

HERBILLON (J.), Toponymie de la Hesbaye liégeoise. VI. Odeur-Wetteren, De Meester frères. 1937, 8°, 158 pp.

JACOB (G. E.), Notice historique sur le Pouhon Pierre le Grand à Spa. — Spa, imp. Haurion, 1936, 8°, 51 pp.

MARNEFFE (A.), Les fermes sacrées de la Hesbaye. I. Introduction : l'agonie des fermes. — Charleroi, La Table ronde, 1937. 4°, 11 pp.

PAQUAY (J.), Le patrimoine de l'Eglise de Liége. Aperçu économique. — Liége, Bonne presse, 1936, 8°, 126 pp.

THIRY (Dr L), Après Fleurus. La bataille de Sprimont (18 septembre 1794). — Bruxelles, S. Van Campenhout, 1936, 8°, 124 pp.

WARSAGE (R. de), Mémoires d'un vieux Liégeois, 1876-1936. — Liége, Imprimerie Centrale, 1936, 8°, 103 pp.

BAX (W.), Het protestantisme in het bisdom Luik en vooral te Maastricht, 1505-1557. — La Haye, M. Nijhoff, 1937, 436 pp. avec 20 portraits et facsimilés.

ROUSSEAU (F.), L'expansion wallonne et lorraine vers l'Est aux XIe et XIIe siècle. Extrait du vol. I des *Dialectes belgo-romans*, revue trimestrielle, dirigée par Les Amis de nos dialectes, compagnie d'études linguistiques et littéraires belgo-romanes. — 1937, pp. 171-198. — L'article de M. Rousseau nous fait voir combien curieuse et caractéristique s'est manifestée l'influence intellectuelle, et plus spécifiquement religieuse, d'éléments liégeois dans les pays slaves

(Bohême, Pologne), en Hongrie, dans la Poméranie et le Mecklembourg, dans les pays baltes. Ceci n'est du reste qu'un des aspects de la question exposée par l'auteur avec une abondance de détails vraiment suggestifs.

BONIVER (Fr.), Les styles des constructions liégeoises. — Liége, Gothier, 1938, 8°, 119 pp.. — Ce livre est de nature à rendre de précieux services à ceux qui veulent se rendre compte de la richesse si variée des édifices religieux et civils de l'ancienne capitale de la principauté liégeoise. L'exposé est strictement chronologique : il nous guide à travers les siècles, depuis le style roman rhénan jusqu'à l'époque la plus contemporaine, ne négligeant même pas les manifestations, plus ou moins heureuses, du règne du fer et du béton armé. Ce qui ajoute à l'intérêt que présente le livre de M. Boniver, c'est l'indication précise par rues et par numéros des maisons particulières qui sont encore à remarquer pour les styles qui en caractérisent l'époque.

VERNAUX (J.), Histoire du Comté de Logne. Etude sur le passé politique, économique et social d'un district ardennais. — Liége-Paris, 1937, gr. in-16 de 250 pp. et une carte.

Cet important mémoire, qui est une véritable nouveauté dans l'historiographie liégeoise, s'est vu consacrer la valeur par sa publication dans la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, dont il forme le fascicule LXXVII.

Du volume qui vient de paraître sur *Les Archives de l'Etat en Belgique de 1930 à 1936*, 1933, 492 pp., chez Michiels-Broeders à Tongres, un chapitre doit particulièrement intéresser les travailleurs de la région liégeoise c'est, comme de juste, celui consacré au dépôt de Liége que dirigent MM. Fairon, Hennen et Hiernaux. On y trouvera les indications les plus complètes sur l'état, c'est-à-dire la richesse même des fonds d'archives (pp. 299 à 310), sur les accroissements des collections de celles-ci (pp. 314 à 321), sur les travaux techniques dus aux membres du personnel, puis, - et ceci est d'une documentation des plus précieuses, - tous les documents et travaux publiés d'après les archives du dépôt de la rue Pouplin par des particuliers (pp. 328 à 343).

Dr L. THIRY, Histoire de l'ancienne seigneurie et commune d'Aywaille — Tome I, 326 pp. gr. in-16, avec ill. — Liége 1937, L. Gothier et à Aywaille chez l'auteur.

L. LECONTE, La Révolution brabançonne dans le Limbourg et les volontaires limbourgeois auxiliaires des troupes autrichiennes de 1790 et de 1793 à 1794. — 1 vol. avec carte de 188 p. 24×16, Bruxelles, 1938.

L'auteur, dont le *Bulletin* de l'Institut a publié, en 1932, une importante étude sur *Les événements militaires et les troupes de la révolution liégoise, 1789-1791*, évoque aujourd'hui les événements qui se sont déroulés dans le ci-devant duché de Limbourg au moment où la révolution qui, dans les Pays-Bas, dont faisait partie le Limbourg, mit si fort en danger le régime autrichien. Le peuple limbourgeois se leva en faveur de la Maison impériale et parvint à débarrasser le pays d'entre-Vesdre-et-Meuse des Brabançons (1790). Lorsque, après la restauration autrichienne, la Belgique se trouva de nouveau menacée par la politique d'expansion de la France républicaine on vit se reformer un corps de volontaires, dont M. Leconte expose par le menu l'assez courte et, il faut bien le dire, la peu héroïque existence. La nouvelle étude de l'auteur se recommande de nouveau par une minutieuse utilisation d'archives et de documents du temps et par un exposé parfaitement clair qui soutient heureusement l'intérêt du lecteur sans le fatiguer de trop de détails.

W. JAMAR, Chevron dans le passé. 1 vol. de 400 pages, illustré par l'auteur. — Editions Desoer, Liége 1938.

C'est une fort consciencieuse histoire locale, mais qui pourra intéresser, à côté des habitants de Chevron et de toutes les communes voisines ayant dépendu autrefois des princes-abbés de Stavelot, ceux qui ne sont pas indifférents aux choses du passé et au sort qui fut réservé naguère à nos humbles populations campagnardes.

Les plus suggestifs détails nous sont donnés sur l'autorité des princes, sur les cours de justice, les mayeurs héréditaires, les manants, le système des dîmes, des corvées, le

régime de la chasse et de la pêche, sur les affaires de sorcellerie, sur le folklore rustique, etc. — Livre de qualité; édition de choix, car elle est relevée de la reproduction artistique de tableaux et de fusains dont on ne manquera pas d'apprécier l'heureux choix et la savoureuse qualité.

Jos. De Wit, Le Protestantisme dans la principauté de Liége au commencement du XVII^e siècle.(Extrait (en français) de *Verzameld Opstellen*, de Hasselt.—Vol. XIV, n° 2, 1938, pages 97 à 118).

Ul. Capitaine en 1854, H. Pirenne en 1911 avaient attiré l'attention des historiens sur l'intérêt qu'il y aurait à étudier l'influence des protestants sur les démêlés politiques des Liégeois au XVI^e et au XVII^e siècle. Cette influence a été fort sensible surtout depuis 1632, comme l'a observé Pirenne. — M. l'abbé De Wit. de Voroux-lez-Liers, s'est essayé à la préciser. Il résulte de ses diligentes recherches que les foyers les plus dangereux de l'hérésie protestante furent en ordre principal Limbourg (qui n'était pas de la Principauté) Herve (idem), la région verviétoise, Maestricht, mais aussi que l'immixtion des querelles religieuses dans les troubles civils de la principauté, alimentée et entretenue par le gouvernement des Provinces-Unies et compliquant ainsi singulièrement la position de Ferdinand de Bavière, est un fait désormais bien établi. L'étude de l'abbé De Wit y aura fort utilement contribué.

— On se souvient de la communication avec projections que M. de Borchgrave d'Altena a faite devant les membres de l'Institut, le 24 juin dernier, sur les stalles d'église, en Belgique, à l'époque gothique. La même étude vient d'être publiée dans le tome XLI des Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. Notre savant collègue y passe en revue une foule de petits chefs-d'œuvre pieux ou profanes, dont les sculpteurs-imagiers d'autrefois ont orné maints de nos sanctuaires, telles les églises de Liége, de Celles-Dinant, de Waulsort, de Hastière, de Louvain, de Bruges, de Bréda, de Hoogstraeten, de Diest, de Walcourt, de Fosses, d'ailleurs encore. C'est un excel-

lent catalogue analytique d'œuvres du dernier siècle de l'époque gothique, où se révèle incontestablement une sûre technique alliée à un réalisme pittoresquement caustique.

— Signalons sans plus, mais en raison de leur valeur considérable et de la très heureuse tendance dont ils témoignent en faveur de la recherche des facteurs économiques qui agirent sur le développement de nos ancêtres des pays mosans, l'*Histoire économique du Duché de Limbourg sous la maison de Bourgogne, Les forêts et les mines*, par M. Maur. Yans, docteur en histoire (mémoire couronné par l'Académie Royale de Belgique, classe des Lettres, collection in 8°, tome XXXVIII, 278 pages, avec carte, 1938) (1) et *Les premières manifestations du capitalisme moderne dans la Principauté de Liége (XVIe siècle)*. Ce travail considérable, plein d'aperçus les plus nouveaux, vient de valoir à son auteur, M. J. Lejeune, agrégé d'histoire, élève de MM. J. Closon, H. Vander Linden et P. Harsin, le titre de docteur. Il est à espérer que ce mémoire pourra, sans trop tarder, être livré à l'impression.

***

M. Ad. Delvaux de Fenffe a fait paraître, chez Michiels, à Tongres, un beau volume sur *Les abbés et princes-abbés de Stavelot et Malmedy au XVIIIe siècle* (1936, in-fol. de 101 pages et 116 illustrations). Il y consacre à chaque abbé une notice biographique très fouillée, où les généalogistes surtout pourront trouver de fort utiles indications. L'auteur y reproduit en outre une énorme quantité de sceaux, armoiries et portraits qui constituent une précieuse documentation pour l'histoire de ces familles.

(1) Voir dans le n° du *Soir* du 18 septembre 1938 une précieuse analyse, quoique partielle, de cet ouvrage, par M. P. Harsin *(Une page de notre histoire minière)*.

29me ANNÉE, No 4. OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1938.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liége

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT :
15 Fr. PAR AN
pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois
Maison Curtius

### Procès-verbal de la séance du 24 Juin 1938

La séance est ouverte à 5 h. 15 sous la présidence de M. J. Dumont, président.

Ont signé la liste des présences :

MM. J. Dumont, président ; P. Laloux, trésorier ; Mlle H. van Heule, conservatrice ; M. le comte de Borchgrave d'Altena et le baron M. de Sélys-Longchamps, conservateurs-adjoints ; F. Magnette, directeur des publications.

MM. le baron de Crassier et le docteur Wibin, membres effectifs.

Mmes et Mlles Bonjour, Buchet, Doize, Godiernaux, Hans, Lambrecht et Marie-José Pelzer.

MM. Boniver, Jacques Collard, E. Comhaire, Cornet, Delattre, Flamand, Larbalette, Lequaré, Lewuillon, Piret, Plomdeur, de Radzitsky d'Ostrowick, de St-Hubert, Tubbax, Van De Berg, membres correspondants ou associés.

Se sont fait excuser : MM. Pirlet, François, Pholien, Servais et Toussaint.

Devant l'assemblée debout le président fait l'éloge funèbre de M. Louis Fraigneux, échevin de l'Instruction et des Beaux Arts, récemment décédé.

Le procès-verbal de la séance de mai est lu et approuvé sans observation.

*Correspondance.*

Le f. f. de secrétaire donne lecture de la correspondance suivante :

Lettre du président de l'A. M. I. A. L. annonçant le don à l'Institut pour le Musée Curtius d'un moutardier en argent au poinçon de Jos. Clément de Bavière.

Une lettre de la Société d'art et d'histoire indiquant MM. Brassine et Delrée comme délégués par cette Société au comité organisateur de la commémoration Erard de la Marck, ceux de la Société des Bibliophiles étant le Chevalier de Limbourg et M. P. Laloux.

Une lettre de l'Administration communale annonçant une allocation de 1200 frs à titre d'intervention dans les dépenses résultant de l'organisation de nos conférences publiques.

*Présentation de membres associés* :

Sont présentés en qualité de membres associés de l'I. A. L :
Mme Lemmens, 172, rue de Campine, I iége ;
Mme M. Remy, 171, rue de Fragnée, Liége ;
M. Alphonse Legrain, industriel à Argenteau.

*Election de membres associés* :

Sont élus à l'unanimité membres associés de l'I. A. L. :
Mlle Elise Dewez, MM. Pierre Fabry et Joseph Syberg.

*Communication de M. le comte de Borchgrave d'Altena* : « Les stalles d'église en Belgique à l'époque gothique ».

Le conférencier fait part à l'assemblée des recherches systématiques qu'il a faites sur les stalles en Belgique. Il en décrit la technique, la construction et l'ornementation et projette sur l'écran des clichés montrant différents types de miséricordes, d'accoudoirs et de stalles dont il fait admirer la belle sculpture.

Le président remercie le comte de Borchgrave et le félicite au nom de l'assemblée de son intéressante communication.

*Affaires diverses.*

Mlle van Heule présente les différents dons faits à l'Institut depuis la dernière séance :

Un moutardier en argent au poinçon de Jos. Cl. de Bavière daté de 1700, don de l'A. M. I. A. L.

Un heurtoir provenant de la maison van den Steen à Amay, don de M. Wibin.

Quelques pièces de monnaies anciennes.

Des pièces de l'industrie du « Sinanthcopus pekinensis » provenant du gisement de Chou Koutien (50 km. de Pékin) et obtenues à la suite de la visite de M. Peï. Dépôt de Mademoiselle Doize.

Le président adresse les remercîments de l'Institut aux généreux donateurs, particulièrement à Mlle Doize et M. Wibin, qui sont dans la salle.

Le président fait ensuite décider par l'assemblée que la séance de juillet n'aura pas lieu et sera reportée en septembre par suite des vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 25.

## Procès-verbal de la séance du 28 Octobre 1938

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. J. Dumont, président.

Ont signé la liste des présences :

MM. J. Dumont, président ; J. Pirlet, secrétaire ; P. Laloux, trésorier ; Mlle van Heule, conservatrice ; MM. J. Servais, conservateur honoraire ; L. E. Halkin, bibliothécaire ; Fl. Pholien, N. François, baron M. de Sélys-Longchamps et le comte J. de Borhgrave, conservateurs-adjoints ; F. Magnette, directeur des publications.

MM. le baron W. de Crassier et le Dr Wibin, membres effectifs.

Mmes et Mlles H. Lhoest, B. Will, comtesse d'Ansembourg, D. Godiernaux, M. Michaux, Mme Hans-Hennus, M. Hans et Grégoire.

MM. Boniver, A. d'Awans, A. Piret, J. Larbalette, W. Halein, P. Kraft de la Saulx, H. Flamand, D'Awans, E. Jamin, Lewuillon, E. Dor, A. Jacquemin, Ch. Dejace et A. de Saint Hubert, membres correspondants et associés.

Devant l'assemblée debout, le président adresse un souvenir ému à la mémoire de MM. L. Baar, membre correspondant de l'Institut et Henri Froment, membre associé de l'Institut, décédés depuis la dernière séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal du 24 juin dernier qui est approuvé sans observation.

Il communique ensuite la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

1. Une lettre de M. Lesire-Baré de Rocour demandant sa réinscription parmi les membres de l'Institut.

2. Une lettre de M. Pierre Fabri remerciant pour sa nomination de membre de l'Institut.

3. Une lettre de l'Administration communale de Liége relative au transfert des restes funèbres de Sébastien La Ruelle. La cérémonie de la remise à la Ville par l'Institut des restes du malheureux bourgmestre s'est effectuée, le 30 septembre dernier, à 18 h. 3/4. Un procès-verbal a été signé par le président de l'Institut et par M. l'échevin Buisseret pour la Ville de Liége.

5. Une lettre de M. Croughs, ancien gardien du Musée remerciant l'Institut pour son intervention à la manifestation organisée en son honneur à l'occasion de sa mise à la retraite.

*Présentation de membres associés :*

Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

M. Georges Jacob, journaliste, 32, rue Albin Body, à Spa ;
M. Thisse-Derouette, instituteur, rue Ambiorix, 14, à Liége ;
G. Baré, géomètre, 27, Passage Lemonnier, à Liége ;
J. Lesire-Baré, 48, rue François Lefèbvre, à Rocour ;
J. Lohest, à Capelle-au-Bois.

*Election de membres associés :*

Sont élus à l'unanimité membres associés :

Mmes M. Remy et Lemmens, M. A. Legrain.

*Affaires diverses.*

Mlle van Heule présente à l'Assemblée les dons reçus par l'Institut depuis la dernière séance :

Un buste en marbre noir de Theux provenant de l'ancien mausolée de l'évêque Eracle à l'église Saint-Martin, don de M. le baron M. de Sélys-Longchamps.

Deux exemplaires en bronze de la médaille frappée par la Ville de Liége à l'occasion de l'Exposition de l'Eau, œuvre du sculpteur L. Dupont.

Un crucifixion en marbre noir de Theux, don de l'A. M. I. A.

*Communication de M. le comte J. de Borchgrave d'Altena* : « Le mobilier et le trésor de l'église Saint-Materne, à Walcourt (avec projections).

Le conférencier, après avoir donné un aperçu des origines de l'ancienne église de Walcourt, consacrée en 1026 par l'évêque Réginard, dont l'histoire a été écrite par M. Léon Lahaye, nous fait admirer les pièces principales conservées dans son trésor : la croix reliquaire, œuvre de tout premier ordre, qu'il compare et rapproche d'autres œuvres de la même époque, notamment de la reliure du trésor d'Oignies et de la châsse de Saint-Eleuthère à Tournai ; le reliquaire-tourelle et la Vierge de la Trésorerie. Il décrit ensuite les stalles et le célèbre jubé en marbre, œuvre de 1531 en gothique fleuri, dont il donne de très nombreux aspects en projections.

Le président remercie et félicite l'orateur de son exposé très intéressant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

# Le Comté d'Aigremont

Je crois devoir ajouter quelques notes à la conférence si intéressante que nous a faite, le 28 janvier dernier, notre collègue de Borchgrave d'Altena, au sujet de la construction du nouveau château d'Aigremont.

***

Rodolphe II de Habsbourg érigea la Seigneurerie d'Aigremont en Comté de l'Empire. Le diplôme impérial est daté du 24 novembre 1590 et fait en faveur de Marguerite de la Marck. (1)

Nous avons eu en main l'original sur parchemin, muni du grand cachet en cire et revêtu de la signature de l'Empereur.

Il est en possession de Mademoiselle de Clercx de Waroux, en son château d'Aigremont, à la bonne obligeance de qui nous devons d'avoir pu l'examiner à loisir.

La copie de ce document a paru dans le *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois.* (2)

***

Voici à ce sujet la notice datée d'Ingihoul le 15-2-1882, signée par Eugène Poswick (3) et intitulée : « Les Seigneurs d'Aigremont », par Louis Abry. (4)

« Marie, des comtes de Looz, épousat Everard, comte de » la Marck et d'Arembergc, qui remportat par sa femme, » la seigneurie de Lumay, d'Aygremont, de Neuchateaux » et haut voüez de la Hesbaye avec ses appartenances. » Voyez encore la propre généalogie des comtes de Looz, » et surtout celle de la Marck qui conviennent de tout ce

(1) Veuve de Jean de Ligne, baron de Barbenson, comte d'Arenberg.

(2) *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois.* Tome XI. Vaillant-Carmanne, Liége, 1872, p. 196.

(3) Mari d'une demoiselle de Clercx de Waroux.

(4) Louis Abry, né à Liége, le 24 Juillet 1643.

» que dessus, avec le dit de Hemricourt, le P de Rye, » Van dem Bergh et autres anciens héraldics, qui ont cy- » devant prin plaisir à recueillir la plus haute mémoire de » de toutes les charges et seigneuries du pays entre » lesquelles Aygremont est comprise. Je trouve cependant » que Marguerite de la Marck, princesse d'Aremberg, etc... » et vefve du seigneur Jean de Ligne, seigneur de Barben- » çon, obtint de Rudolphe, second du nom, Empereur, l'an » 1590, un diplôme donnez à Prague, le 24 de novembre, » pour l'érection de la seigneurie d'Aygremont en comté » du Saint-Empire, du temps de S. A. S. Ernest de Bavière, » Evêque de Liége ».

Enfin ce qui suit :

« Entre les terres et seigneuries du Pays de Liége, il n'y » en a guaire érigées en comtés par diplômes des Souve- » rains, qui doit précéder celle d'Aygremont, encore que » divers familles illustres portente ce titre comme attaché » à leurs familles tant seulement soit par pattentes ou » autrement, dont les seigneurs de Mérode dit de Waroux, » de Marchin, de Berlo, d'Oultremont et autres se sont » qualifiés.

» Celle dit d'Aygremont doit être considérée comme une » des plus ancienne érigée comme dit est, dez l'an 1590. » Les représentants de la quelle, ont droit de porter ses » prérogatives, ce que d'autres n'ont pas.

» Ce beau titre de comte appartient depuy peu au très » révérend Seigneur Mathias Clercx, écolâtre de la très » illustre Eglise de Liége, etc... avec toutes ses appendices » et appartenances de la haute vouerie de Hesbaye, etc.

» Sa maison et forteresse avait besoin d'un nouveau » maitre aussi intelligent que luy pour les rétablir en leurs » ancien lustre. Quoyque bâtie à la gotiques, elles méritent » bien d'être réparées pour en conserver le nom et d'avoir » étez habitez depuis tant de siècles, par les comtes de » Ligne et Barbenson, qui en ont prins tant de soins ».

» Il y a assé prez d'icelles du terrain assé, pour y bâtir » un assortiment à la moderne, qui porterat de plus à la

» postérité la beauté de l'une et l'antiquité de l'autre, qui » feront plaisir aux curieux, en distingeant, l'industrie de » l'art par le bon goux des scavant entrepreneurs ».

* * *

Mathias de Clercx, né en 1650, était chanoine et Grand Ecolâtre de Liége en 1694.

Le 20 Avril 1694, il fut élu scrutateur pour l'élection d'un prince-évêque, qui devait succéder à Jean Louis d'Elderen. (1).

Sur la question de savoir qui annoncerait le résultat de l'élection au clergé et au peuple, les uns pensaient que cela revenait de droit à l'Ecolâtre, les autres que c'était au plus digne des trois scrutateurs. Par 24 voix, contre 22, il fut décidé que c'était à l'Ecolâtre de Clerx.

Les 22 opposants se retirèrent afin d'empêcher l'élection.

C'est ici que se place ce que nous appelerons la légende, mais qui n'est pas incompatible avec le commencement du récit, bien au contraire. Pourtant, nous n'en avons pas trouvé la preuve dans les documents officiels, bien qu'elle soit mentionnée dans certain papier de famille :

« Or, Mathias de Clercx, qui avait remarqué qu'il y » avait grand avantage pour les Liégeois d'avoir un Prince-» Evêque Bavarois, barrant la sortie, empêcha le passage » et déclarant l'Assemblée en nombre, fit continuer l'élection.

« Son favori, le prince Joseph Clément de Bavière fut » élu.

» Fendant la foule, de Clercx s'élança du palais et cou-» rut à la cathédrale, monta en chaire et annonça au peuple » la nomination du Prince.

« Les cloches sonnèrent et on entonna le *Te Deum*. A peine » achevé, les partisans du Prince Français, l'ayant élu à » leur tour, arrivèrent à la cathédrale, mais en voyant que

(1) Nous sommes heureux de pouvoir remercier ici M. Louis Bounameaux, le neveu de feu Louis de Clerx d'Aigremont, de l'amabilité qu'il a eue de nous confier les papiers inédits de sa famille qu'il détenait et qui nous ont été si utiles pour la rédaction de ces notes.

» le nom du Prince Bavarois était proclamé, se tinrent » pour battus et se rallièrent au parti vainqueur. »

Néanmoins, on en appela au Pape qui confirma, le 18 Septembre, l'élection de Joseph Clément de Bavière.

Mathias de Clercx visita les paroisses de Hesbaye en 1699 et 1700, y rétablit les affaires religieuses qui avaient beaucoup souffert.

Il fut désigné, le 4 Avril 1701, par le Chapitre, comme membre de la députation qui allait être envoyée à Bruxelles, pour protéger la neutralité de la principauté dans la guerre de succession au trône d'Espagne, à la mort du Roi Charles II.

Le prince-évêque ayant pris parti pour la France, les alliés arrivèrent le 13 Octobre 1702, pour assiéger la Ville de Liége.

L'Ecolâtre de Clercx leur fut délégué pour présenter un projet de traité qui fut admis le 14 Octobre 1702 après modifications.

Entretemps, en 1707, il fut nommé Archidiacre du Condroz par Joseph Clément, malgré la défense de l'Empereur.

En décembre 1714, les Etats-Généraux le députèrent pour aller prendre Joseph Clément de Bavière aux frontières et le conduire à Liége, ce qui se fit à Dinant, le 12 Janvier 1715. Il l'y félicita et le retour à Liége, qui eut lieu le 16 Janvier 1715, fut une marche triomphale.

Ce n'est qu'en 1715 que Mathias de Clercx devint définitivement propriétaire d'Aigremont, ayant repris la presque totalité des rentes dont la terre était grevée et en ayant racheté peu après les dernières créances. (1)

Il fut Grand Prévôt de Saint-Pierre et de Fosses, seigneur du Conseil ordinaire, seigneur d'Aigremont, Awirs, Fexhe-le-haut-Clocher, Streel, Waroux, etc.

Notre collègue de Borchgrave d'Altena nous a prouvé que Mathias de Clercx avait fait construire le nouveau château d'Aigremont, de 1717 à 1725.

(1) Edouard PONCELET. « *L'Avouerie de la Cité de Liége* ». Edit. d'art et d'histoire, Liége, 1932. p. 166.

Le portrait qui se trouve dans le grand salon du château est celui du prince-évêque Joseph Clément de Bavière (1694-1723). Il aura été probablement offert au propriétaire en remercîments de son heureuse élection.

Ce portrait a été malheureusement lacéré de coups d'épée à la Révolution Française, parce qu'il représentait un prélat bavarois ! Ce qui prouve qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil !...

Mathias de Clercx est décédé à Aigremont, le 12 Août 1734 suivant les uns et le 12 Août 1744 suivant les autres; mais il y a lieu de penser que c'est la première de ces dates qui est réelle. Il a été inhumé à la cathédrale de Saint-Lambert (Chapelle Sainte-Anne).

* * *

C'est un des frères de Mathias de Clerx, – car ils étaient dix enfants du second lit de Mathias de Clercx-de Stembier, — du nom de Jean Guillaume, qui fit don du maître autel monumental à l'église Saint-Barthélemv.

Cet autel doré est l'œuvre de Cornélis van der Werck, ainsi que le tabernacle et les deux statues qui l'entourent.

Il est surmonté d'un arc triomphal sur lequel se dressent les armes du donateur supportées par deux anges du plus grâcieux envol et entourées de cinq chérubins.

C'était un cadeau princier, surtout si l'on songe que pour l'établir, il a fallu, dès 1706, effectuer la transformation du chœur de l'ancienne collégiale, en abaisser le niveau de 1 m. 80 de hauteur, supprimer le crypte et le déambulatoire, qui étaient en dessous, remplir le vide de matériaux de remplissage et enfin redaller le tout.

Or, les deux dalles de marbre blanc qui sont insérées dans le dallage du chœur de la dite église, nous font supposer que c'est Jean Guillaume de Clercx qui a couvert tous ces frais. Ces dalles mentionnent, en effet, en dessous de leurs armoiries respectives :

D^NUS JOANNES GUILEEMUS
CLERCX. D. D. 1708
D MARIA JOANNA CLOSSET
EJUS UXOR D. D. 1708

Jean Guillaume de Clercx, baptisé à N. D. aux-fonts le 2 mai 1648, avait en effet épousé, le 24 Juin 1677, en l'église des Carmélites Marie Jeanne Closset, baptisée à Saint-Adalbert, le 28-12-1653. Elle était la fille de Nicolas Closset et d'Alide de Brassine. Ils eurent dix enfants.

Lui-même est mort le 15 Août 1708 à 60 ans et est enterré dans le chœur de Saint-Martin-en-Isle.

Elle est décédée le 5 Août 1719 à 66 ans et inhumée, avec son époux, dans le chœur de Saint-Martin-en-Isle.

Ils avaient en effet une banque rue Saint-Martin-en-Isle.

Pourquoi Jean Guillaume de Clercx et son épouse ont-ils fait à l'église Saint-Barthélemy un aussi riche présent ?

Il est probable que c'est à cause de leur fils ainé, le chevalier Mathias Joseph de Clercx d'Aigremont, né le 16 Mai 1672, dont ils avaient soigné l'instruction.

Celui-ci, qui avait en effet répondu aux espoirs de son père, avait passé sa licence à l'université de Prague, en 1701, puis à celle de Mayence, en 1702. Il fut tréfoncier la même année et *Prévot de S^t Barthélemy*, en 1704, enfin chanoine de Liége.

Il est décédé, en 1721, à 43 ans.

* * *

Les armoiries des de Clerx se lisent :

« D'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée » d'or, lampassée de gueules.

« Haume de coté entouré de lambrequins aux couleurs » de l'écu.

« Cimier : un vol de sable ».

Références : Recueil héraldique des Bourgmestres de la Noble Cité de Liége. (1)

Or, les armes qui surmontent le maître autel de l'Eglise primaire de S^t Barthélemy à Liége portent :

« D'argent, à l'aigle éployée d'*or*, etc...

« Cimier : un vol d'*or* ».

(1) Jean Philippe Gramme, éditeur, Liége, 1920.

Ce qui est erroné et contient une double faute héraldique, car on ne met jamais métal sur métal.

En ayant fait l'observation à un des anciens doyens, — qui est décédé depuis, — il m'a répondu qu'on avait coloré ce blason de cette manière, pour l'harmoniser avec les ors de l'autel et que c'était bien plus beau ainsi !...

Nous estimons que le Bureau de l'Institut ferait chose utile en écrivant au doyen actuel, — qui est une personnalité très avertie, — que, lorsqu'on repeindra l'intérieur de l'église, on rétablisse les émaux, dans leur valeur véritable.

Gustave GHILAIN.

## Considérations sur une charte de Huy relative aux brasseurs de cette ville

Parmi les chartes de l'église collégiale de Huy publiées par MM. Schoolmeesters et Bormans dans le Bulletin de la Commission royale d'histoire, (1) il en est une de 1048 donnée par l'évêque Théoduin. Celle-ci n'est qu'une copie de l'original perdu. Les éditeurs la font précéder d'un résumé dans lequel il est dit que les brasseurs pourront se procurer ailleurs « *le pigmentum nécessaire à la fabrication de la cervoise, l'eau de cette ville de Huy n'étant pas propre à cet usage* ». Le document fait connaître en outre que les brasseurs paieront quatre coppatas ou deux nummatas par brassin au lieu de trois deniers qu'ils payaient auparavant. (2)

Le texte latin est le suivant : « Moris fuit hactenus » hoyi pigmenta fieri et a cervisiariis per singulas cervi- » sias tribus denariis comparari. Sed quia hoyensibus » aquis, qualia usus eorum expostulat, fieri non possunt » multis modis cervisiarii gravabantur quia et que eis non

(1) SCHOOLMEESTERS et BORMANS. *B. C. R. H.*, 4e série, t. I., p. 98.

(2) La coppette était une mesure de capacité dont la contenance en cervoise valait 1/2 denier. *Nummata* = denier (voir Ducange).

» proderant pigmenta emere cogebantur superfluo et ne » res eorum et labor simul periclitarentur aliunde com- » parare necessario cujus rei veritate cognita omnium » pulsatus precibus constitui per singulas cervisias quatuor » coppatas vel duas cervisiae nummatas dari et pigmenta » ubicumque vellent pro arbitrio suo et commodo a singulis » comparari. »

En résumant l'acte, les éditeurs ne cherchent à comprendre, ils notent bien que le pigmentum désigne une matière colorante sans se rendre compte si cette acception est exacte et s'il peut y avoir corrélation entre les « pigmenta » et les eaux de Huy.

Dans l'impossibilité de saisir ce que veut dire le document, l'on peut se demander si la copie n'est pas fautive et s'il ne faut pas lire « agris » au lieu de « aquis ».

Nous allons essayer de démontrer que c'est « agris ».

A cet effet, rappelons que la bière ou la cervoise est une boisson connue de toute antiquité ; qu'elle se fabriquait au moyen de grains et notamment d'orge, d'eau et d'une substance aromatisante qui était le houblon.(1) Il en est encore ainsi de nos jours. Le processus de la fabrication est le suivant :

1°) On mouille le grain pour provoquer sa germination. Dès que le germe apparait, on sèche, puis en enlève le germe. Le produit séché est alors broyé pour en faire une farine grossière appelée « malt ».

2°) On verse ensuite cette farine dans de l'eau et l'on chauffe le mélange progressivement jusqu'à obtenir la température nécessaire à la transformation en sucre de l'amidon contenu dans le malt, tandis que l'on brasse la matière. L'on obtient ainsi le « moût ».

3°) Le moût additionné de houblon est versé dans une chaudière où le liquide est cuit.

4°) Après cuisson, la bière est refroidie, entonnée et pourvue de la levure afin de provoquer la fermentation qui

(1) G. DE COLARMONT. *La bière et la brasserie. Leurs origines, leur histoire dans nos provinces et particulièrement dans le Hainaut.*

changera le sucre en alcool et en acide carbonique. Après 4 à 5 jours, la bière est bonne.

C'est grâce aux ferments contenus dans la levure, qui diffèrent d'un endroit à l'autre, que l'on obtient des breuvages de saveur différente.

Ainsi une bière faite à Berlin préparée de la même manière qu'à Munich n'aura pas le même goût.

Cela étant, que pouvaient être les pigmenta de l'acte ? Ducange dit au mot *pigmentum :* « *species aromatis* », c'est-à-dire espèce d'aromate. Dans notre étude, c'est le houblon. Pour la production de celui-ci les eaux de Huy n'ont rien à voir. Mais pour avoir ce végétal, il faut des terres et c'est ce qui manquait à Huy tout adonné à la culture de la vigne. Remplaçant dès lors dans le texte latin « aquis » par « agris », tout devient clair. C'est le manque de culture du houblon qui obligea l'évêque à autoriser son achat à l'étranger.

Examinant ensuite la note des éditeurs au sujet du pigmentum, on peut conclure qu'il n'est pas la « materia cervisie » de 974, mais que celle-ci est le grain, que la polenta cervisie de 1060 est le malt broyé et les « mayres » des cervoises de 1294 et 1325 les levures provenant de la fermentation.

En écrivant cette note, seul le point de vue technique a été examiné. Il reste aux paléographes, dont nous ne sommes pas, à démontrer que la copie de la charte est exacte. Dans l'affirmative, il resterait à expliquer la relation qu'il peut y avoir entre les « pigmenta » qui s'achètent et les eaux de Huy.

L. DE JAER.

## Commémoration Godefroid Kurth

Sous le patronage de l'Académie Luxembourgeoise, dont la présidente d'honneur est Mme van den Corput et le secrétaire perpétuel, M. le baron P. de Gerlache, homme de lettres, un comité s'est constitué, s'étant donné pour mission de rendre un solennel hommage, d'admiration et de reconnaissance, à celui en qui l'on doit voir l'un des plus éminents historiens de la Belgique, doublé d'une âme ardente de patriote, Godefroid Kurth. La forme que prendra le souvenir dont on veut perpétuer la mémoire du grand disparu sera un monument à lui élever dans sa ville natale, Arlon.

Il faut se rappeler que Kurth, qui, devenu professeur à l'Université de Liége, en 1873, y enseigna jusqu'en 1906 de la façon brillante que l'on sait et pour la gloire de notre Alma Mater, mourut à Assche, près de Bruxelles, le 3 janvier 1918. C'était pendant l'occupation allemande. Cinq ans plus tard seulement, Kurth put se reposer au cimetière d'un modeste village de la banlieue arlonaise, à Frassem, dans une chapelle romane aux lignes sobres et belles, érigée en 1927.

Les compatriotes de G. Kurth ont voulu qu'un mémorial s'élève maintenant dans la ville même où il est né, le 11 mai 1847. L'idée en est parfaitement heureuse et elle a rallié, dès le principe d'innombrables et précieuses adhésions, venues de toute la Belgique.

Le Comité exécutif, que préside M. A. Bertrang, président de l'Institut Archéologique du Luxembourg, à Arlon, se charge de recueillir les fonds nécessaires à l'exécution du monument projeté (C. C. P. 38.806) et il aime à croire que les adhésions lui viendront nombreuses de Liége, où Godefroid Kurth a laissé tant de souvenirs, tant d'admirateurs et de disciples.

M.

## Les restes du prince-évêque de Velbruck

Depuis la Révolution, les restes du prince-évêque Velbruck, le souverain le plus brillant de la principauté liégeoise au XVIIIe siècle, mort en 1794, reposaient en la chapelle du couvent des Carmélites du Potay.

Ils avaient d'abord été confiés à la cathédrale Saint-Lambert. Lors de la destruction de celle-ci en 1796, le cercueil fut remis à un colonel de l'armée française de Moreau. Cet officier ayant été tué, le cercueil fut transporté au local des archives à Liége, dirigées par Henkart.

Enfin, quelques années plus tard, une religieuse de Sainte-Agathe, Madame de Hayme de Bomal, sœur de Joseph Romain, comte de Marchant et d'Ansembourg, neveu et héritier de Velbruck, fit porter nuitamment le cercueil dans l'église des Carmélites. Or, celles-ci viennent de devoir abandonner leur couvent, qui a été désaffecté, et l'on a ainsi, en quelque sorte, découvert la sépulture du prince-évêque. Récemment, la famille d'Ansembourg, héritière de Velbruck, s'inquiéta du sort de la sépulture du célèbre prélat. Des fouilles furent entreprises et l'on arriva ainsi au résultat désiré. Aussitôt reconnus, les ossements de Velbruck ont été remis à la famille d'Ansembourg, qui les inhumera dans le château lui appartenant à Hex, à deux lieues de Tongres, château bien connu des artistes et des archéologues, bâti par le prince-évêque et légué par lui à son neveu. La bière a été exposée dans le salon même où Velbruck rendit le dernier soupir, avant la cérémonie de l'inhumation.

---

M. FI. PHOLIEN vient d'être nommé Commandeur de l'Ordre de Wasa (Suède) en sa qualité de président de la Chambre de Commerce de Liége.

# Les excursions scientifiques de l'Institut Archéologiques Liégeois

La *Chronique Archéologique* de 1936, fascicule 1, et celle de 1937, fascicule 3, ont énuméré les châteaux, églises, monuments civils et religieux qui ont été visités au cours des excursions de 1931 à 1936.

Nous donnons ci-après liste pour les années 1937 et 1938:

**En 1937 :**

**Châteaux**

Graaf (Montzen) — Wégimont — Soiron-Hamal (Russon)

**Eglises**

Tournay — Maestricht — Evegnée — Herve — Soiron — St-Hadelin (Olne) — Soumagne — Wintershoven — Cortessem — Wiemismeer.

**En 1938 :**

**Château**

Bierset.

**Eglises et Abbayes**

Hollogne-aux-Pierres — Bierset — Awans — Villers-l'Evêque, église et chapelle — Thys — Russon — St-Nicolas et Chapelle de l'Hôpital de Bavière (Liége) — Stavelot — St-Vith — Burg-Reuland — Weveler — Thommen et Aldringen.

**Musée et divers**

Musée Grétry et Cour des Prébendiers (Liége).